



Arfatz

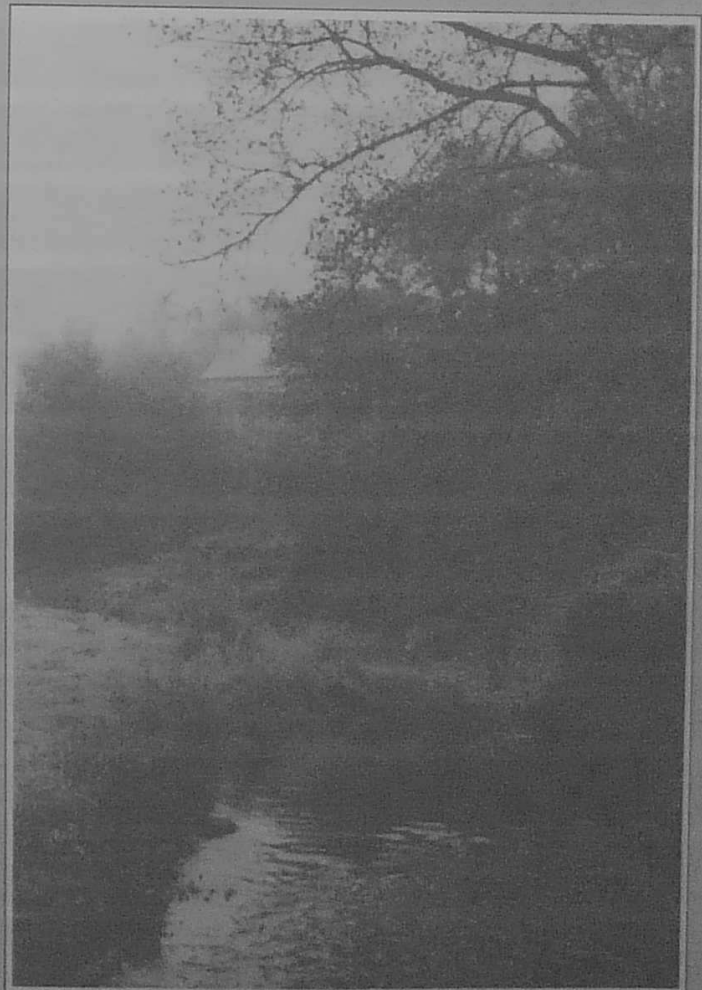
N° 60-61 **

1988

*dossier pédagogique
pour classe de maternelle*

**AN
DOUR**

L'EAU



DOSSER



ar falz : bretagne, socialisme, laïcité

pour le respect des droits culturels

du peuple breton

Adhères au Mouvement AR FALZ!

L'adhésion au Mouvement AR FALZ nécessite, outre l'acceptation de ses statuts et de ses orientations générales :

- L'abonnement à la revue AR FALZ : 70 F | soit 170 F
- Le paiement d'une cotisation annuelle : 100 F | au total

(Fondateur : YANN SOHIER)

SKOL DRE LIZHER "AR FALZ"
cours gratuit de breton par correspondance

Pour tous renseignements, écrire à :
Yann-Erwan PLOURIN
19 place Morvan Les Breizh
56630 LANGONNET

PLANEDENN

revue littéraire en langue bretonne

Abonnement : 120 Francs
(soutien : 150 Francs et plus)
6, rue Hir/rue Longue
29210 MONTRouLES/MORLAIX



skol vreizh

Abonnement : 130 F pour 4 numéros

Les circulaires ministérielles recommandent l'étude des « civilisations régionales ». La revue SKOL VREIZH est l'outil des enseignants pour l'étude de la civilisation bretonne. Rédigée en français, la revue est destinée aux instituteurs et, dans le secondaire, aux professeurs de Lettres, Histoire-Géographie, Sciences naturelles, Musique et Dessin. La revue publie aussi des articles en breton pour les enseignants de cette langue.

SKOL VREIZH, 6, rue Longue, 29210 MORLAIX
C.C.P. : 2 248.25X Rennes

*****Réalisation : Annie ABRALL, Jean-Pierre QUEMENER, Jean-René LE QUEAU*****
Christian GUYONVARCH

Directeur de publication : Jean-Pierre QUEMENER

Comité de rédaction et maquette: J.-R. LE QUEAU, J.-P. QUEMENER
C. GUYONVARCH

Imprimerie Méridienne, 29234 PLOUIGNEAU

N° CPPAP: 56610. Dépôt légal: 4^e trimestre 1987

N° ISSN: 0755-883X 1^{er} trimestre 1988

LES ARTICLES PUBLIES
DANS "AR FALZ" M'ENGAGENT
QUE LA RESPONSABILITE DE
LEURS AUTEURS.

NUMERO DOUBLE 60 - 61

Nouvelle série

Prix: 50 francs

EDITO

Les périodes électorales sont propices aux bilans comme aux promesses. Il y a 7 ans, le futur Président de la République prenait des engagements envers les cultures et langues minorisées de l'hexagone : nous avons en mémoire le discours de F. Mitterrand à Lorient et l'espoir que ces paroles avaient suscité en Bretagne en mai 1981.

Aujourd'hui, à l'heure des bilans, nous constatons que les propositions en faveur des langues et cultures bretonnes contenues dans la plate-forme du Front Culturel Progressiste Breton n'ont été que partiellement mises en oeuvre. A l'actif de Maurois-Savary retenons la licence de breton, le CAPES de breton, les écoles bilingues publiques ; au passif de Fabius-Chevènement comme de Chirac-Monory, le refus d'une grande loi pour la défense et la promotion des langues et cultures régionales de France. Exit les propositions Le Pen, Destrade...

Trahison des politiques ? Triomphe des jacobins de droite comme de gauche. Debré, Chevènement même combat ? ou plus simplement mesquineries de hauts fonctionnaires d'autorité qui dénaturent parfois l'esprit de consignes ministérielles au détriment de l'enseignement du breton. Dans les collèges finistériens par exemple.

Les promesses non tenues, comme les mesures discriminatoires des Assedic à l'égard des instituteurs de Diwan au chômage suscitent à juste titre la colère. Cependant ce qui apparaît être une provocation ne justifie en rien des actes de violence. Les attentats de janvier 88 à Rennes et à Quimper desservent la cause qu'ils prétendent servir. En démocratie tout acte de violence est condamnable.

C'est pourquoi au cours de la campagne de la Présidentielle, nous réitérerons nos propositions aux candidats afin qu'ils prennent position celles-ci :

- L'intégration de Diwan dans le service public.
- Le soutien et le développement des écoles bilingues et de l'enseignement de la langue et de la culture bretonnes dans le service public.
- Un statut pour la langue bretonne : brezhoneg yezh ofisiel e Breizh.

Ces propositions sont les nôtres depuis des années. Sans faire preuve d'optimisme béat, nos idées progressent lentement dans l'opinion. Des solidarités s'organisent au niveau hexagonal telles les écoles bilingues du service public. Yvonne Coz, notre présidente était présente au Congrès constitutif de Paris. Cette structure inter-régionale peut se révéler efficace si Basques, Catalans, Alsaciens, Occitans, Flamands et Bretons savent conjuguer leurs efforts pour infléchir la politique de l'Etat jacobin.

En Bretagne, également, les choses semblent bouger dans le bon sens. La fête de la langue bretonne qui a connu le succès en 1987 (5 000 personnes à Carhaix) est reconduite cette année.

Puissent tous les amoureux du breton taire leurs querelles à cette occasion et se déplacer à Carhaix les 19 et 20 mars prochains.

L'autre temps fort du printemps breton sera sans nul doute EUROSOL, le rassemblement des écoles de langue des peuples d'Europe qui se déroulera du 7 au 10 avril 1988 à Brest. Cette initiative prise par DIWAN nous montre bien que les écoles en breton continuent bel et bien à vivre.

D'autre part, personne n'a oublié le sondage réalisé il y a deux ans et qui, il faut bien le dire en a surpris plus d'un, en révélant que le sentiment d'appartenance à la Bretagne était toujours majoritaire en Loire-Atlantique malgré les efforts de M. Guichard pour gommer des siècles d'histoire. Or dans un monde en mutation, de nouveaux équilibres s'élaborent : du projet de technopôle Rennes-Nantes-Angers répond la méfiance de Brest et de la Basse-Bretagne. Une chose est sûre, le découpage administratif actuel est dépassé. Dans son prochain ouvrage consacré à la question régionale (1) P. Rhun démontre que Nantes n'a rien à espérer du Mans et de la Sarthe, proche banlieue de Paris, mais au contraire tout à gagner en développant ses relations avec Rennes et la Bretagne.

Nos élus sauront-ils se mettre à l'unisson du monde économique qui possède à plus de 52 % (2) une conscience régionale ? En ces temps de crise économique, l'originalité culturelle, l'identité bretonne deviennent des atouts. Seule une région forte peut relever le défi du marché unique européen. La réunification administrative de la Bretagne est donc plus que jamais à l'ordre du jour.

Jean-René LE QUEAU - Février 1988

(1) Per Rhun - Bretagne ou grand ouest ? Skol Vreizh
(2) Enquête de L'Expansion déc. 87.



Vient de paraître.

BUHEZ AR FALZ

Section de Nantes

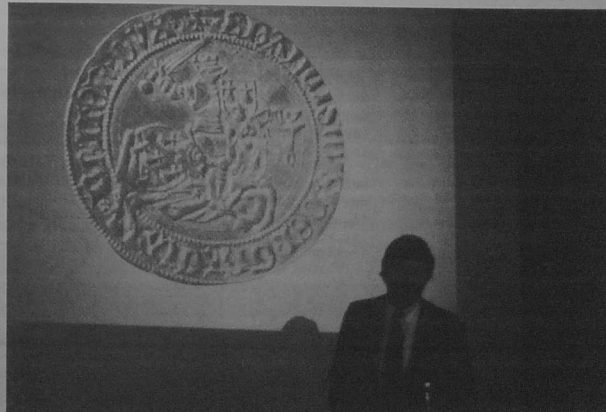
NANTES

OUVERTURES VERS LE GRAND PUBLIC

J. KERHERVE AU CHATEAU LE 2.12.87

Il y a quelques années, la section de Nantes d'AR FALZ organisait une "semaine" d'animation dans la capitale du duché. Puis, avec le départ de certains et l'usure d'autres militants, cette semaine privilégiée de la culture bretonne disparut du calendrier nantais. Ce qui n'empêchait pas la section de continuer à se réunir de façon régulière et de travailler.

L'an dernier, il a été décidé de relancer une action tournée vers le grand public en s'appuyant sur les opportunités offertes par les sorties d'ouvrages aux éditions SKOL VREIZH ou par les compétences des adhérents locaux. Pour sa dernière conférence publique, la section avait fait appel à Jean KERHERVE, maître de conférences à l'U.B.O. (Brest) et co-auteur du Tome II de l'Histoire de la Bretagne et des Pays Celtiques L'Etat Breton (c'est également le titre de sa thèse).



justice française pour un Corse : cinq ans de préventive

Inculpé de complicité dans l'assassinat de deux légionnaires, crime dont il a toujours nié la responsabilité, Felice TOMASI, militant nationaliste corse, est détenu depuis mars 1983 sous le régime de la détention provisoire. Déplacé de maison d'arrêt en maison d'arrêt, il est incarcéré à Ploemeur, près de Lorient, depuis août 1987.

Un comité breton de soutien à F. TOMASI s'est constitué en décembre 1987 pour mettre fin à ce qui s'avère être de plus en plus un emprisonnement politique. Les organisations membres de ce comité (AR FALZ, UDB, PSU, FGA, SKOL AN EMSAV) ont engagé individuellement des démarches écrites auprès des autorités judiciaires et des élus bretons. Le comité a également assuré l'accueil et l'hébergement des parents de F. TOMASI lors d'une récente visite faite à leur fils.

Mouvement Culturel AR FALZ

Monsieur le procureur de la République
Palais de justice
rue Maître Pierre Esvelin
56100 LORIENT

Morlaix, le 9 janvier 1988

Monsieur,

AR FALZ, association des instituteurs et professeurs laïques bretons, s'élève de façon véhémement contre la détention préventive - depuis cinq ans déjà - de Monsieur Felice TOMASI. Il est, en effet, inadmissible qu'un citoyen soit incarcéré sans jugement pendant une telle durée, surtout dans un pays qui se targue d'être le champion des droits de l'homme.

Le déni de justice dont est victime M. TOMASI n'a que trop duré. M. TOMASI doit être libéré immédiatement et, pour ce faire, l'association AR FALZ se déclare solidaire des initiatives prises récemment par le Comité breton de soutien à Felice TOMASI.

Pour le bureau, les Secrétaires

Jean-René LE QUEAU
et Jean-Pierre QUEMENER

copie jointe à:

Monsieur Felice TOMASI
Messieurs les députés du Morbihan
la presse régionale
l'A.F.P. et l'A.C.P.

Avec fougue et érudition, le conférencier retraça durant deux heures comment la Bretagne de la fin du Moyen-Age était loin d'être arriérée : un Etat moderne et une ligne politique suivie avec constance par ses ducs en faisaient au contraire un secteur important dans la vie internationale du temps. Jean KERHERVE commença par rappeler que les ducs Montfort avaient des prétentions "royales" à une complète autonomie par rapport à la France et qu'ils surent se donner les moyens de leurs ambitions. Certes, à l'heure de la confrontation finale, la Bretagne dut se soumettre (les finances et l'armée de la France étaient environ dix fois plus importantes que celles de son adversaire, pour lors sans alliés) mais la duchesse devint reine de France et sut ménager l'avenir de ses sujets...

L'exposé, illustré de diapositives sur des documents de valeur, se déroulait dans l'auditorium du Château des Ducs - le lieu idéal pour un tel sujet ! - et l'orateur ne manqua pas de souligner que l'essentiel des archives bretonnes est conservé à Nantes. Deux constatations simples et objectives comme l'ensemble de ses propos qui ne feront peut-être pas plaisir à tout le monde, mais les auditeurs présents (la salle de l'auditorium était pleine à craquer) purent ainsi réfléchir à certaines bizarreries de l'histoire administrative contem-poraine...

On annonce pour le second trimestre une conférence sur le peintre Creston, nazairien de naissance et ancien Président d'AR FALZ.

- o o -

Un universitaire brestois distingué

BREST. - Jean Kerherve, maître de conférences en histoire médiévale à l'université de Brest, vient de recevoir le prix Gobert 1988, décerné par l'Académie des inscriptions et des belles lettres. Ce prix est destiné à distinguer « le meilleur ouvrage d'histoire de France de l'année ».

Enseignant depuis 1970 à Brest, Jean Kerherve voit ainsi sa thèse sur « l'Etat breton aux XIV^e et XV^e siècles » récompensée. Présentée en 1986, cette thèse avait été éditée l'année suivante.

Ouest-France (09/02/1988)

Le prix qui vient d'être attribué à notre ami Jean KERHERVE ne manquera pas d'élargir encore le cercle des lecteurs de ces livres qui connaissent un remarquable succès de librairie. Rappelons que J. KERHERVE a collaboré à notre tome II de l'Histoire de la Bretagne et des Pays Celtiques, "L'Etat breton: 1341-1532", récemment paru. Il nous prépare un ouvrage sur les monnaies ducales qui s'intégrera à la collection Skol Vreizh.

MINISTÈRE
DE LA JUSTICE

LE GARDE DES SCEAUX

PARIS, le 20 JAN. 1988

V/Réf. : JPB/MLS
N/Réf. : FV/Parl. N° 4282

ARRIVÉ LE
29 JAN. 1988
TRANSMIS

Monsieur le Député,

Par lettre du 12 janvier 1988, vous avez bien voulu appeler mon attention sur la situation de M. Félix TOMASI qui, incarcéré à la Maison d'Arrêt de PLOEMEUR, se trouverait maintenu en détention provisoire depuis 5 ans.

Je fais actuellement procéder à un examen de cette affaire et je ne manquerai pas de vous tenir informé dans les meilleurs délais des résultats de cette étude.

Je vous prie de croire, Monsieur le Député, à l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Albin CHALANDON

Monsieur Jean GIOVANNELLI
Député du Morbihan

ASSEMBLEE NATIONALE
126, rue de l'Université
75355 PARIS

6

menaces sur le breton dans les collèges

Mouvement culturel AR FALZ
6, rue Longue / strada Hir
29210 MORLAIX / MONTRouLES

Morlaix, le 12 janvier 1988

Objet:
Enseignement du breton
dans les collèges

à Monsieur l'Inspecteur d'Académie
en résidence à Quimper
Inspection Académique Ty Nay
Kerfeunteun
29000 QUIMPER / KEMPER

Monsieur l'Inspecteur d'Académie,

Nous avons appris que les principaux des collèges du Finistère avaient, pour la plupart, pris la décision d'intégrer les heures d'enseignement du breton dans la Dotation globale horaire (D.G.H.) propre à leur enseignement.

Vous n'êtes pas sans savoir que le breton bénéficie depuis de nombreuses années d'une dotation horaire spécifique comme d'autres langues régionales de France. Cette dotation a permis un modeste développement du breton dans les établissements publics. Cette remise en cause signifierait la suppression pure et simple de cet enseignement qui se trouverait dès lors en concurrence avec les autres disciplines comme le français, l'anglais ou les mathématiques.

Cette mesure propre au seul Finistère serait d'autant plus surprenante qu'elle surviendrait après les déclarations de M. Jacques CHIRAC du 06/07/1987 confirmant l'engagement de l'Etat en ce domaine, qu'elle surviendrait dans le département breton où la langue bretonne est employée ou comprise par la majorité de la population.

Nous osons espérer M. l'Inspecteur d'Académie que ces rumeurs persistantes annonçant l'élimination du breton dans les collèges finistériens sont dénuées de tout fondement.

Nous vous serions reconnaissants de bien vouloir nous informer de vos intentions à ce sujet.

Veuillez agréer, Monsieur l'Inspecteur d'Académie, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

le Secrétaire,

Jean-René LE QUEAU

7

antiracisme



Au lendemain des propos tenus par J.-M. LE PEN sur les chambres à gaz et à la veille de l'action de force menée par le groupe parlementaire Front national à l'Assemblée nationale, neuf associations ou organisations bretonnes répondaient présentes à un appel très large qui avait été lancé à l'ensemble des forces progressistes de Bretagne (partis politiques, syndicats, mouvements des droits de l'homme, associations culturelles, etc...).

Réunies à Pontivy, les neuf organisations évoquées précédemment rendaient public le communiqué suivant:

RASSEMBLEMENT BRETON ANTIRACISTE ET ANTIFASCISTE

Les organisations signataires, réunies à Pontivy le 3 octobre

1987:

- conscientes que le renouveau des idées racistes et fascistes portées par le Front national et incarnées par J.-M. LE PEN, ne sont nullement une question circonstancielle mais un problème de fond de notre société,

- conscientes que la lutte contre ces idées ne peut se réduire à une somme d'actions ponctuelles d'organisations isolées;

- ont décidé d'unir leurs forces et d'oeuvrer au rassemblement de tous ceux qui en Bretagne refusent toute forme d'oppression et de discrimination raciale, sociale, culturelle à l'égard des individus et des communautés,

- ont décidé de traduire leur volonté commune par une première démarche symbolique: une manifestation de recueillement au maquis de Saint-Marcel, le samedi 10 octobre à 15 h, qui sera l'acte de fondation du rassemblement breton antiraciste et antifasciste.

SOS RACISME - MRAP - UDB - PSU - Les VERTS - FGA - EMGANN - SKOL AN EMSAV - AR FALZ

avec le soutien de: JOC - MAN

Académie de Rennes
INSPECTION ACADEMIQUE
DU FINISTERE

B.P. 510
29107 QUIMPER

tél. (98) 95.81.01

Quimper, le 29 Janvier 1988

L'INSPECTEUR DE L'ACADEMIE DE RENNES

Directeur des Services Départementaux
de l'Education du FINISTERE

à

MASSOCIATION CULTURELLE AR FALZ

6, rue Longue
29210 - MORLAIX

Etablissements et tutelle
AL/JJ - N° 209

Messieurs,

Vous avez appelé mon attention sur les problèmes susceptibles de se poser pour l'enseignement de la langue et de la culture bretonne à la rentrée 1988-1989 dans les collèges du FINISTERE.

J'ai l'honneur de vous rappeler qu'en 1987-1988 quelque 700 collégiens suivent cet enseignement dans les établissements publics du département. Le Breton 2ème langue en 1ère ou 2ème option en classes de 4° et 3° ou un enseignement facultatif en classes de 6°, 5°, 4° et 3° est proposé dans 24 collèges.

Pour ce faire, Monsieur le Recteur de l'Académie de RENNES dispose d'une dotation spécifique en postes budgétaires. Ces moyens sont répartis chaque année après avis d'une commission académique, en fonction des besoins recensés dans les 4 départements de l'Académie.

Indépendamment de cet effort particulier, il est loisible à chaque établissement de prévoir, dans le cadre de son projet et en fonction des moyens en heures et en personnel qualifiés dont il dispose, de mettre en place un enseignement de la langue et de la culture bretonne.

Pour la rentrée 1988-1989 il en sera de même.

Je souhaite que ces indications vous permettent d'informer vos mandataires et de rectifier des informations partielles et hâtives qui vous ont fait exposer des craintes non fondées.

Je vous prie d'agréer, Messieurs, l'expression de mes sentiments distingués.

L'Inspecteur d'Académie

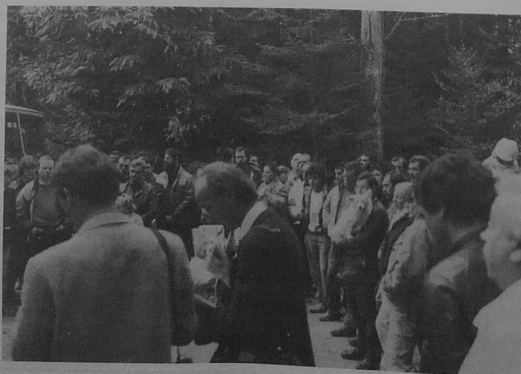
J. KOIJMAN

N.D.L.R. : les instructions autorisent en effet l'enseignement de la langue et de la culture bretonnes dans les collèges de Bretagne, dans la mesure des moyens disponibles. Or, ces moyens ne cessent de se réduire à la suite des dizaines de suppressions de postes en collège dans le Finistère. Mis devant le fait accompli, les principaux de collège ne peuvent que subir. Entre le breton et l'anglais ou les mathématiques, le choix (puisqu'il faut choisir) est vite fait. Que signifie un droit sans moyens ni garanties?..



Le 10 octobre, un appel aux élus des cinq départements bretons était lancé au nom du Collectif breton de vigilance antiraciste et antifasciste, devant 150 personnes dont le maire de Saint-Marcel, M. POSSEME.

Pour donner suite à cet appel, il était décidé une intervention écrite auprès des 1650 élus bretons (maires, conseillers généraux et régionaux) susceptibles d'accorder leur signature aux candidats à l'élection présidentielle. L'objectif de cette démarche: pas une signature bretonne pour M. LE PEN!



COLLECTIF BRETON DE VIGILANCE
ANTIRACISTE ET ANTIFASCISTE

Roazhon / Rennes, le 15 décembre 1987

secrétariat:

AR FALZ
6, rue Longue
29210 MONTROULES / MORLAIX
Tél. 98.62.17.20

Objet:

ou

C/O Gilbert SEMANA
34, avenue du Mail
35000 ROAZHON / RENNES
Tél. 99.59.52.20

LETTRÉ AUX ELUS DE BRETAGNE:
PAS UNE SIGNATURE BRETONNE
POUR M. LE PEN

Madame, Monsieur le Maire,
Madame, Monsieur le Conseiller,

Vous êtes sollicité(e) par le Front national pour ouvrir la porte de la campagne des présidentielles à M. LE PEN.

Sans doute les récentes déclarations du leader de l'extrême-droite et celles de ses amis vous ont-elles choqué(e). Intervenant moins de huit mois après la condamnation de Klaus BARBIE, le "parler vrai" de M. LE PEN cache de moins en moins ses ressorts secrets: l'excitation de la haine raciale, de la peur de l'Autre, la crainte de l'avenir transformée en rejet organisé de ceux qui pensent et agissent différemment.

Il n'y a aucune fatalité à ce que le Front national continue sa poussée électorale, nourrie jusqu'alors par un discours démagogique qui trouve à s'exprimer chaque fois qu'une société traverse une crise profonde et durable. Les sensibilités les plus diverses au sein de l'opinion ont pris conscience de ce que ce discours contenait de menaces pour l'avenir.

En refusant publiquement de cautionner M. LE PEN, ce sont ces menaces que vous ferez reculer. Libre d'accorder votre signature au candidat de votre choix, il vous appartient en tant que Breton(ne) et à titre de démocrate de faire barrage à l'expression publique, banalisée d'une intolérance et d'un antiparlementarisme qui ne se dissimulent plus. Par ce geste qui est celui du vrai courage, le refus des solutions simplistes et primaires, vous répondrez à l'attente de l'immense majorité des citoyens.

Veillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de notre profonde considération.

LES SIGNATAIRES.



Brigitte AYRAULT
Conseillère Générale Saint-Herblain-Ouest/Indre
21, rue du Hâvre - 44800 SAINT-HERBLAIN



vous adresse ses meilleurs
vœux pour la nouvelle année et
vous félicite de votre initiative
anti-candidature LE PEN !

MAIRIE DE ROSPORDEN
(FINISTÈRE)

Gilbert Muzart
maire

a bien reçu votre lettre du 15.12. relative
aux signatures pour M^r Le Pen.

M^r partage votre déterminisme à faire
banage au front National et s'associe
à votre démarche.

Cordialement,

Muzart

8, RUE ERNEST PRÉVOST B.P. 92 29140 ROSPORDEN TÉLÉPHONE 98.59.20.35

R. LEPROHON
CONSEILLER RÉGIONAL DE BRETAGNE

4.1.78.

exprime son accord total avec les
termes de votre lettre « Pas une signature
bretonne pour M. Le Pen » et vous autorise
à faire, si besoin est, publiquement état
de cette prise de position.

Meilleure reconnaissance à vos collègues et
bretonnes,

RÉSIDENCE DU HÊTRE ROUGE
36, RUE MATHIEU-DONNARY - 29200 BRIST

Le Prohon
Nouvelle adresse s.v.p.

☎ 98.41.41.41

Quelques réponses parmi celles qui sont parvenues au Collectif.

12

BODADEG VEUR AR FALZ 1987



Danevell oberiantisoù

- 1) Bilañ ar bloaz tremenet dre vras
- 2) Stourm hon Emsav
- 3) Embannadurioù
- 4) Stajoù
- 5) Ar bloaz da zont

I - Bilañ ar bloaz :

Petra e teu da vezañ stad ar gevredigezh, ar sewenadur, ar skolioù ; petra e teu da vezañ iwe stad ar Brezhoneg, ur bloaz warlec'h hon Bodadeg Veur 1986 e Treglonou ?

1) Un nebeud traou a-boues a zo digouezet abaoe ur bloaz e Bro C'hall :

- Gwelet hon eus labourerien an S.N.C.F. ha re "Air France" o stourm kaled ha pell gant harzoù-labour hir.

- Diskouezet o deus ar studierien a-eneb ouzh Devaquet ne oa ket tu d'ar Stad da lakaad aneho da sentiñ ouzh forzh pessort lesenn ha trec'h eo bet, ken niverus ma oant, o youl.

- An vistri-skol o-deus nac'het iwe lesenn ar vistri-renerien (les maîtres-directeurs) med n'o deus ket gellet dont a-benn da c'hounid. Red e vo deho ober gant ar framm newez-se en o skolioù. An dra-se a c'hellfe bezañ a-boues ewidomp oill.

13

- Ouzhpenn 400 kelenner zo bet skarzhet diouzh ar Skolioù Normal er bloaz-mañ. En doare newez da stummañ ar vistri-skol, daoust ma vez gwraet ar stummadur e 4 bloavezh, ne vo nemed 2 vloavezh-studi er Skolioù Normal (tri bloaz oa a raog). A boues kenañ eo an dra-mañ iwe : kalz diaessoc'h eo lakaad ar brezhoneg, ha sewenadur Breizh da vezañ studiet. Re a draou all e-keñver al labour er skolioù a ranko bezañ gwraet daou e vloavezh e-lec'h tri.

2) E Breizh ?

- Karaes : Ur vodadeg vras zo bet aaset ewid goulenn lesennoù gwelloc'h ewid ar brezhoneg. Un nebeud kudennoù zo bet dre ma ne oa ket bet un emglew sklaer war ar pezh a oa da vezañ gwelennet. Med ar pal dre vras oa stourm ewid ar yezh ha heuliet eo bet ar gouel-se gant kalz a dud. Setu e oa un dra vad.

- DIWAN a zo bet o paoues bezañ diskaret, peogwir en doa diviset lakaad e vistri-skol dilabour. Med n'eo ket aes lazañ Diwan. Goude an oll drubuilhoù en deus bet Diwan gant ar Stad, en deus roet Kusul Departamant Penn-ar-Bed ur yalc'had d'ar Skolioù Brezhoneg. Possubl e vo emichañs, gant ma vefe sikour iwe digant kusulioù an departamantoù all roet e-pad ar bloaz a zeu. Med petra a c'hoarwezo goude-se ? Daoust hag e vo cheñchet an traou gant ar votadegoù e 1988 ?

- Bez ez eus kalz a vugale o teskiñ brezhoneg e skolioù Diwan hag er skolioù diwezheg a gendalc'h iwe da dreñ. Er skolioù stad zo bet krouet er bloaz-mañ tri c'hlass newez e Rostren, e Lannuon, hag e Kawan e Aodou an Hanternos. Ase n'emaomp ket o vont war-gil med daw e vo kenderc'hel da stourm. Etre Bro-Dreger ha Bro-Ouelou, peogwir emeaomp amañ e Plouha-Breheg, ez eus war-du 100 bugel e skolioù Diwan, ha 100 all e skolioù diwezheg, o teskiñ brezhoneg : 200 e Tregor-Gouelou ewid ar mare, n'eo ket ken fall-se !

- Ar Mediaoù : Fuloret omp bet o weloud eo bet rannet etre daou "Chadenn ar Vro", an abadenn skinwel nemeti e brezhoneg. Gwashoc'h c'hoazh, ne vez ket gwelet ken "An Taol Lagad" e Liger-Atlantel rag d'an eur-se e vez keleier deus "Broioù al Liger".

- Ar sindikajoù : Ur c'hendivis zo bet aaset gant ar F.E.N. e mis Genveur med n'ouson ket pessort disoc'hou fetis ez eus bet. Embannet eo bet memestra e kasetenn ar F.E.N. ema ar c'hengevredigezh-se a-du ewid difenn ar yezhoù hag ar sewenadurioù minorelet.

II - Labour "AR FALZ" abaoe mis Gwengolo 1986 betek mis Gwengolo 1987

* Mediaoù :

Warlene hor boa skrivet da R.B.I. ewid klemm dre ma oa bet lemnet kuit abadenn Albert Deshayes. Bez eo bet adlakaet da dreñ.

Skrivet hon eus iwe da Renner Radio Bro-Leon, pa eo bet ehanet abadennoù brezhoneg Mikael Madeg ha Soazig Lavanant.

N'omp ket chomet mut pa eo bet diframmet "Chadenn ar Vro". Lavaret hon eus da renner FR3 hon ali dre lizher.

Pa eo bet tennet ar bajenn brezhoneg deus Ouest-France epad ar vakansoù, hon eus skrivet d'ar gasetenn.

Ur radio dieub newez a zo bet savet e Naoned gant ar C'H.U.A.B. hag an Ekolojisted. Assanted en deus Ar Falz 44 reiñ ur skodenn da harpañ ar C'H.U.A.B. da zont a-benn da lakaad "Alter-Nantes" da gregiñ ewid gwir.

* Skolioù :

Goulennet hon eus gant Ministr an Deskadurezh sevel ur bilañ deus ar skolioù diwezheg a zo o vont en-dro abaoe tri bloaz bremañ. Respont ebed beteghenn.

Ewid stummadur ar vistri-skol hon eus skrivet d'ar Ministr, d'ar renerien hag ensellerien, dre ma 'z a stad ar sewenadur hag ar yezh war-gil er Skolioù Normal.

Goulennet hon eus un DEUG gouestlet d'ar brezhoneg.

* Buhez an emsav :

Kudennoù arc'hant en deus bet Ar Falz ar bloaz passeet. Red eo bet deomp skrivañ d'an oll gannaded Breizh. Digresket e oa bet yalc'had ar Stad (85 % nebeutoc'h). Respontoù hon eus bet diganto, da gemenn deomp ar pezh o deus gwraet (lizhiri d'ar Ministr, diskleriadurioù e bodadegoù h.a...). Ar bloaz-mañ eo bet roet deomp un tammig muioc'h arc'hant, harpet omp bet gant ar C'husul Rannvro, dre ma n'omp ket bet gwall sikouret gant ar Stad. Gwellaad a ra stad ar c'hef med red eo deomp bezañ war ewezh.

* Darempredoù gant emsaverienn all manifestadegoù a beb sort :

- Karaes : d'an 21 ha 22 a vis Meurzh. Bez e oa Ar Falz, gant ur stand, o kemer perzh en emvod, daoust ma ne oa ket bet a-du gant an doare ma oa bet aaset.

- DIWAN a zo bet harpet ganeomp, pa eo bet tost da vezañ mouget. Bez e oamp e manifestadeg Montroules d'ar 16 a vis Mae.

- Heuliet hon eus bodadegoù Kusul Sewenadurel Breizh.

- Heuliet hon eus iwe labour burew Europea ewid ar yezhoù an nebeutañ implijet.

* Gwiriou Mab-den :

Afer Alain Croix e Naoned. Embannet eo bet e kasetenn Ar Falz hag ur bern kasetennoù all mennos Ar Falz 44 diarbenn an afer-se. Feuket omp bet o weloud un den gouziieg, gwraet gantañ ul labour brudet war dachenn istor Breizh (kenlabourer Skol Vreizh ewid "La Bretagne Province", levrenn 3 eus Istor Breizh), bezañ nac'het dehañ ewid abegoù politikel dont da labourad da Skol-Veur Naoned.

* **Bilañ e-keñver kemennadurioù Bodadeg Veur 1986 ?**

1) **Komission 1.** Lakaad Ar Falz da vezañ gwelloc'h anavezet gant an dud: klasket hon eus mont etreseg an dud pa eo bet possubl.

1 - Bez omp bet e Festival An Oriant gras da Gristian Guyonvarc'h, an objektour a zo deuet da labourad ganeomp.

2 - Bez omp bet e Gouel Kann Al Loar e Landernew iwe.

3 - Epad Gouelioù Kernew e Kemper gras da Albert Deshayes ha Mikael Ar Roue, eo bet Ar Falz war an dachenn.

4 - Strollad Bro-Naoned zo aet gant ur stand da gemer perzh e-barzh :

* "L'arbre de Mai", fest-deiz aaset gant Kelc'h Sewenadurel Keltieg Sant-Naser.

* "La Fête de la Rose" e Sant-Naser iwe.

* "Gouel Diwan" e Sant-Erblin.

5 - Kemeret hon eus perzh iwe e-barzh an darempredoù Sewenadurel etre Breizh ha Bro-Catalona : ur veaj zo bet aaset gant Kusul Sewenadurel Breizh ha Ti ar Yaouankis Douarnenes harpet gant Kusul ar Rannvro.

2) **Komission 2 1986 Politikerezh an embannadurioù.** Essaet hon eus gwellaad hon gwerzhadeg levrioù.

- Gant "IJIN", newez krouet ewid ober tro ar skolioù.

- Gant bruderezh e C.R.D.P. Roazon (Klaod An Du).

- Gant niver al levrioù moulet war un dro hon eus bet diaesterioù c'hoazh. N'eo ket aes divinout stad ar marc'had. Niverenn Skol Vreizh diwar ar c'hesege ne chom levr ebed kén da werzhañ.

3) **Komission 3 : Ar skolioù.** Lavaret eo bet dija ar pezh hon eus gwraet. Embannet e vo ur rentañ kont ispisial deus hon enklask war an diwezegezh e Breizh e niverenn 58-59 Ar Falz (128 pajenn).

4) **Komission 4 : An doare-skrivañ.** N'eo ket aet an traoù war-raog med felloud a ra deomp pleustriñ war ar skoulm-se a zeu da vezañ nec'hus kenañ.

III - **An Embannadurioù**

1) **Planedenn :**

Un niverenn nemedkén zo deuet er maes er bloaz-mañ (28-29). Ne dro ket kaer hor gelaouenn vrezhoneg. Perag ?

2) **Ar Falz :**

Kelaouenn hon emsav a zo yac'h. Kendalc'het e vez da lakaad e-barzh un tamm mad boued-spered, keleier, hag iwe kanaouennoù, pezhioù-c'hoari, hag all.

* En niverennoù lennet abaoe ur bloaz :

- 55 : An diwezegezh e Bro Gembre.

- 56 : Ar Vodadeg Veur - Ar staj - Al lennegezh vrezhoneg e Bro-Leon.

- 57 : P. Bernard - "Les chances culturelles en Bretagne".

* En niverennoù da zont :

- 58/59 : An diwezegezh e Breizh. Niverenn doubl. Kalz ahanomp o deus sikouret ewid sevel al labour-se.

- 60 : Un dossier savet pell zo dija gant Yveline Larvor : un enklask pedagogel gant ur c'hlass diwar an dour. Ar Vodadeg Veur.

- 61 : An diwezegezh e melestradurezh ar gumun ; un dossier savet gant Alan Kervern ha Charles Dorail.

Ar gelaouenn "Ar Falz" a vez biskrivet ha frammet bremañ e Montroules. Prenet eo bet ganeomp un urzhiataer. Kalz aessoc'h eo ober al labour, dreistoll dre m' he deus ar sekretoures amzer da ouestlañ d'an urzhiataer, peogwir ez eus un objektour oc'h ober ganti wardro ar sekretourva.

Kudenn brasañ hor gelaouenn "Ar Falz" a zo ne vez ket lennet gant kalz a dud en diavaes eus an Emsav, peogwir ne vez ket skignet e peb lec'h evel Skol Vreizh.



3) Skol Vreizh :

* Deuet eo er maes en ur bloavezh an niverennoù-mañ :

- 6 : Ar c'heseg e Breizh (Chevaux de Bretagne)
- 7 : Skeudennoù Talbenn ar Bobl e Penn-ar-Bed (Images du Front Populaire dans le Finistère)
- 8 : "Pilhaouer ha Pilloutou" (Chiffonniers de Bretagne)

* Eil Lodenn Istor Breizh a zo bet adskrivet hag embannet. 16 pajennad e liw hon eus lakaet e-barzh ewid ar wech kentañ. Bremañ eo bet adgwaeret pe gwaeret penn-da-benn ar rummad levrioù istor.

* Deuet eo iwe er maes levr Franses Favereau ewid studiañ brezhoneg er skolaj (pe e-lec'h all eveljust) : "Etre dec'h hag arc'hoazh".

* Embannadurioù da zont :

- Sonjet hon eus embann geriadur Franses Favereau, med red e vo kemer amzer d'ober ar pezh labour-se, ewid kan anehañ da vad.

- Skol Vreizh niv. 9 : Al lin hag ar wiaderien e Aodou an Hanternos.
- Skol Vreizh niv. 10 : R.Y. Creston.
- Skol Vreizh niv. 11 : Ar milinoù paper e Breizh.
- Skol Vreizh niv. 12 : Armand Robin.

IV - Ar staj e Breheg

Bez ez eus bet 80 den epad ar staj ganeomp e Breheg. Muioc'h a dud a oa deuet da sikour ober wardro ar staj : klewet eo bet mad hor galvadenn goude staj Treglonou. Daou zen a oa oc'h ober wardro peb strollad labour. Rener ar staj, Yann-Ber Kemener, eo bet aessoc'h dehañ bezañ dieub da zaremprediñ gant er stajidi pe da ziskoulmañ kudenn-mañ-kudenn.

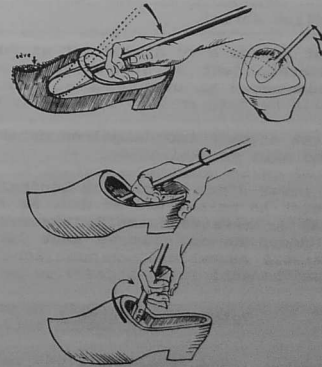
E-toues ar re a oa oc'h ober wardro ar staj e oa kalz tud eus Bro-Ouelou. E-gis-se eo bet aes deomp kejañ gant tud Plouc'ha, Ploueg ar Mor, Pempoull, Plual hag all, aes mont da visitañ ar vro gant tud barreg evel Alain Richard hag Annie Claude Ballini, aes kaoud tud d'ober kentelioù (Jean Berroche, an Aotrou De Quelen) pe a zont da zivisoud e brezhoneg. Trugarekaad a raomp Jean Menguy ha Jean-Luc Le Meur ewid o sikour, maer Plouc'ha hag a zo deuet da weloud hon diskouezadeg diwar Creston, Henri Briand, eil-maer Plouc'ha ewid an degemer en ti-kêr hag an Itron Kreston ewid he sikour. Degemeret omp bet kaer e Bro-Ouelou.

Kalz a dud yaouank a oa er staj. Gwraet o deus war dro ar vugale, an abadennoù kan, an teat. Degasset o deus joa ha startijenn e barzh ar staj.



Ar strollad 4 o labourad.

Un diskouezadeg diwarbenn R.Y. Creston a zo bet kenniget da heul ur gaoseadenn gant Yvan Charles. Kalz tud a zo bet souezhet o tisoloiñ un arzour hag un den n'eo ket anavezet ha brudet awalc'h.



Penaos ober botoù koad
(tressadennoù gant R.-Y. CRESTON)

V - Ewid achuiñ - Penaos gweloud ar bloaz a zeu ?

1) Labourad gant ar re yaouank ha reiñ deho o flass deread en emsav.

Mad eo sur al labour gwraet ganeomp, med ne servijfe ket da galz a dra ma ne vefe ket heuliet.

Diaes eo d'ar re yaouank alies paeañ ur skodenn ewid entreal en emsav. Memes ma n'eo ket ker (100 lur) eo re ger ewid un den n'en deus gopr ebed, ur studier, pe unan dilabour, ha gouzoud a raomp mad eo ar re yaouank alies er stadou-se. Soñjet hon eus e vefe mad deomp prederiañ war an dra-se da gentañ ha kennig ur skodenn bihannoc'h ewid ar re yaouank.

Gweloud a raomp ez eus ur vandennad re yaouank amañ prest da sevel da skouer ur strollad teatr e brezhoneg da vont da c'hoari du-mañ du-hont, ma vefent galvet ha sikouret da vont gant ar strolladoù lec'hel. Kement-se a goustfe arch'ant eveljust.

Perag ne vefe ket sikouret iwe tud yaouank da embann kanaouennoù newez krouet ganto ? Bez e vefe danvez labour prest dija.

Ewid ar poent e vefe un dra d'ober diouzhtu : enrollañ ur gassedig gant ar c'hanaouennoù a zo e-barzh levr Franses Favereau "Etre dec'h hag arc'hoazh". Kavet hon eus mouezhiou epad ar staj, d'ober an dra-se.

2) Klask darempredoù gant kerent ar vugale a zesk brezhoneg er skolioù diwezheg. Plijus hag efedus e vefe labourad ganto da zifenn ar yezh hag ar sewenadur.

3) Kudenn ar Skolioù Normal.

N'ousomp ket penaos e vo diskoulmet ar gudenn-se peogwir, evel am eus lavaret, gant al lesenn newez n'eo ket possubl reiñ ur plass deread d'ar brezhoneg e stummadur ar Vistri-Skol.

Ma ne vez ket stummet tud da gelenn er skolioù diwezheg, ne vo dazont ebed ewid ar skolioù-se.

4) Reiñ ul lañs newez d'hor strolladoù lec'hel. War an dachenn dost e vez anavezet ha priset mad an dud. Ma fell deomp stourm ewid digreisennañ ar sewenadur, ewid lakaad ijin peb heni da ziwanañ eo red deomp en em vodañ e kant lec'h, ewid bezañ, tamm pe damm, mistri assambles war hon tachenn buhez. Deoc'h bremañ da lavaroud ho soñj !

Votadegoù - Votes :

Danevell oberiantisoù : a-du a-unvouezh
Rapport moral : pour à l'unanimité

Danevell teñsorerezh : a-du a-unvouezh nemed unan nebtu
Rapport financier : pour à l'unanimité moins une abstention

commission a andennadur AR FALZ

(rapporteur: Yvonne COZ)



Penaos brudañ hol labour hag hon emsav ?

Mennosioù dispak, kenniget gant ar gomission.

- Ober bruderezh ewid strolladoù Bretoned Paris, kerioù ha broioù all.

- Kenderc'hel d'ober stajoù amañ hag ase, ha kenlabourad beb gwech gant kevredigezhioù ar vro, ha gant an dilennidi.

- Ober muioc'h a vruderezh war ar mediaoù.

- Ewid ar vugale, ur greisenn-vakansoù ewito da heul hon stajoù a vefe un dra vad.

- Al levrioù ne vezont ket anavezet alies gant levraourien an tiez-kêr. Mad e vefe kass bruderezh, specimen, aosañ kaoseadennoù gant sikour ar re a zo e karg al levraouegoù, sevel skritelloù en ur vrassad goloioù Skol Vreizh...

- Pegañ skritelloù er skolioù (CDI, sal ar gelennerien) hag en ostalerioù pe an tiez kenwerzh.

- Reiñ ul lañs d'ar Skol dre Lizher iwe.

- Teatr ha kan. Krouin pezhioù-c'hoari. Kassedigoù gant kanaouennoù.

- Pris ar skodenn ispisial ewid ar re yaouank hag an dud digopr.

commission b

embannaduriou-editions

(rapporteur: Jean-René LE QUEAU)

Bilan des publications de Skol Vreizh en 1986-1987 :

I - SKOL VREIZH (revue) :

* n° 6 : "Chevaux de Bretagne" de P. Hervé, 80 p., parution décembre 86 : succès de ce numéro tiré à 2 000 exemplaires qui est déjà épuisé.

* n° 7 : "Images du Front Populaire" de J.P. Sénéchal, 84 p. illustrées, parution avril 87, 2 000 exemplaires.

* n° 8 : "Pilhaouer et pillotou" de Y.B. Kemener, 84 p., parution juillet 87, tirage 2 000 exemplaires : mauvais collage par le façonneur, gros problèmes (livres retirés de la vente) non encore résolus.

* Le breton au collège "Etre dec'h hag arc'hoazh" de F. Favereau, parution juin 87, tirage 1 000 exemplaires : méthode d'apprentissage du breton destinée aux élèves de 4^e. Une suite est prévue.

* Histoire de la Bretagne et des Pays Celtiques (tome 2) "L'Etat Breton" : ouvrage totalement remanié avec la collaboration de P. Boutouiller, J.C. Cassard, J. Kerhervé, D. Laurent, J.J. Monnier, Y.B. Piriou, 240 p., 151 documents en noir et blanc et pour la première fois 16 pages en quadrichromie pour un prix de seulement 85 F ! Tirage 5 000 exemplaires.

II - AR FALZ :

* n° 57 : Les chances culturelles en Bretagne.

* n° 58/59 : Le bilinguisme à l'école (dossier de 140 pages).

* n° 60 : Dossier pédagogique : l'eau en Bretagne.

III - PLANEDENN : Le rythme de parution, le contenu laissent à penser que la revue s'essouffle. Il est sans doute temps d'envisager une réflexion afin de rénover la formule : 2 numéros publiés.

-oOo-

Afin d'abaisser les coûts d'imprimerie qui sont considérables, Skol Vreizh s'est équipé d'un ordinateur. Annie Abgrall et Per Lavanant ont beaucoup travaillé ces derniers mois sur le traitement informatique des textes. Le dernier numéro de Skol Vreizh : "Pilhaouer et Pillotou" a été composé par Annie, puis transcodé par les services informatiques de l'Imprimerie Cloître pour obtenir une qualité typographique professionnelle.

Il est prévu dès maintenant d'effectuer tous les travaux de composition de Skol Vreizh, Ar Falz et Planedenn sur notre ordinateur.

Projets de publication :

* Geriadur F. Favereau :

F. Favereau a entrepris un travail considérable qui est presque achevé : il s'agit d'un dictionnaire breton/français ; français/breton d'environ 50 000 mots bretons et 30 000 mots français.

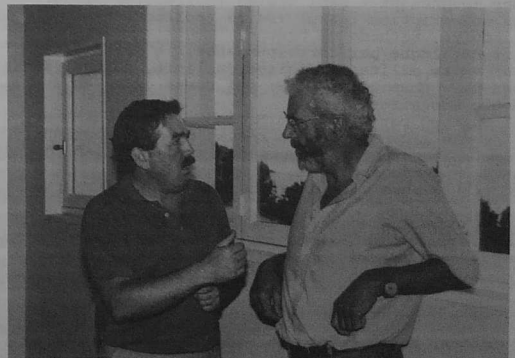
C'est un travail inédit qui se présentera ainsi : mots bretons en deux graphies (interdialectal + peurunvan + skolveurieg), phonétique et étymologie. Annie Abgrall assurera la frappe sur ordinateur progressivement jusqu'à l'été 88 et Per Lavanant se chargeant du suivi informatique.

La publication d'un tel travail n'est pas une mince affaire. Cet ouvrage d'environ 1 000 pages nécessitera une mise de fonds importantes même si de substantielles économies sont réalisées dans la composition.

Il nous faut donc solliciter des aides financières auprès de l'Institut Culturel de Bretagne et peut-être des mécènes régionaux telles que des banques ou des entreprises.

Peut-être serons-nous amenés à publier ces ouvrages en co-édition avec un éditeur parisien ou étranger.

Il s'agit d'une entreprise financièrement risquée aussi devons-nous faire preuve d'imagination pour qu'elle soit couronnée de succès.



Frañses FAVEREAU et Roje AN DU, secrétaire de la section de SAINT-BRIEUC, en grande discussion. E brezhoneg, evel just!..

* Atlas : du retard a été pris ; il est impérieux d'aboutir avant l'été 88.

* Skol Vreizh (revue) :

De nombreux sujets et quelques textes nous sont proposés :

- Sur l'industrie de la toile par Elie Gautier.
- R.Y. Creston par Y. Charles.
- Les bretons et la péninsule ibérique par Bernard Le Nail.
- A. Robin par P. Kombot.
- L'industrie du papier, du lin.
- La pêche au ton par Paris.
- Les aventures d'un marin breton perdu dans l'Arctique par Yves Connan (texte breton-français).
- Les monnaies des Duucs de Bretagne par Yves Coativy.
- La Révolution de 1789 en Bretagne.

* Ar Falz :

- N° 61 : Dossier : le bilinguisme dans l'administration.
- N° 62 : Dossier : le breton du Goélou.
- N° 63 : Dossier : le théâtre en breton à l'école.
- N° 64 : Comptes-rendus des stages et de l'Assemblée Générale.

Distribution et diffusion :

Nous savons produire à peu près convenablement mais nous ne savons pas vendre.

Nous vendons :

- * par abonnement : Skol Vreizh (collection bleue),
- * en souscription : Skol Vreizh (collection bleue), livres d'histoire, méthode de breton,
- * sur catalogue/par correspondance,
- * par vente militante (foires du livre, salons, fêtes),
- * par A.V. Chapalain (IJIN) qui passe dans les établissements scolaires,
- * et surtout par Diffusion Breizh ? % :
- des lacunes dans le réseau de distribution :
 - * réapprovisionnement irrégulier (ex. grandes surfaces),
 - * absence d'un grand nombre de librairies ;
- exigence nouvelle de Diffusion Breizh : 55 % de marge (inacceptable en raison de difficultés financières dues aux réductions de subvention de l'Etat).

Comment remédier à ces faiblesses ?

- améliorer notre catalogue (bon de commande par ex.)
- intensifier la publicité :
 - * échange par Dalc'homp Soñj par exemple,
 - * solliciter des articles Ouest France, Ar Men...
- Diffusion Breizh incontournable pour le moment :
 - * notre catalogue est insuffisant pour que nous puissions assurer seul notre diffusion,
 - * limite du bénévolat en matière de diffusion.

commission C

politique générale du mouvement : medias et enseignement

(rapporteur : Jean CHAPRON)



A - LES MEDIAS :

C'est dans ce domaine que les progrès concernant l'utilisation de la langue bretonne sont les plus faibles.

* R.B.O. : Les deux heures d'émission en breton qui avaient autrefois lieu le matin ont été supprimées. Il ne reste qu'une émission d'une heure et quart le soir de 19H15 à 20H30 qui est parfois raccourcie à trois quarts d'heures lorsqu'il y a des retransmissions de matches de foot-ball.

Il serait bon de demander au nouveau directeur de revoir le problème du breton sur les ondes de R.B.O. tant en ce qui concerne la longueur des émissions que leur suppression ou diminution au profit du foot-ball.

De plus, il semble que le Mor-Bihan soit très peu mentionné dans les émissions en breton.

Il serait peut-être possible que des studios de cette station soient créés dans les différents pays (Tregor - Gouelo - Vannetais - Leon) de façon à faire des émissions sur place et retransmises par R.B.O.

* R.K.B. : Il serait peut-être intéressant de mettre en valeur la radio R.K.B. "Radio Kreis Breizh" qui diffuse sur un rayon d'environ 50 kilomètres et qui voit la participation de gens du pays, d'où un taux d'écoute assez élevé.

* F.R.3. : Quant à la télévision, les émissions sont peu regardées à cause de leur place en plein milieu des repas.

Il faudrait revendiquer une plage horaire mieux adaptée ainsi qu'une durée plus longue des émissions en breton.

Il serait bon de demander que les festivals en Bretagne soient un peu mieux couverts par les stations tant en ce qui concerne leur annonce que leur retransmission.

Il semble également qu'il y ait un manque de formation ou de spécialisation des personnels s'occupant de la radio ou de la télévision en breton. Le travail semble toujours improvisé au dernier moment. Est-ce dû à un manque de moyens financiers ou de volonté de la part de ceux qui décident ?

Il faudrait écrire au Conseil Général du Finistère et au Conseil Régional de Bretagne afin de demander l'application intégrale des conventions qui les lient respectivement à la station de radio R.B.O. et à celle de télévision de F.R.3 Rennes.

B - L'ÉCOLE :

* Formation des enseignants du primaire :

D'après la nouvelle réglementation, la possibilité de formation en langue et culture bretonnes pour les enseignants est réduite à une option de 100 heures sur 2 ans en concurrence avec d'autres options.

La suppression des disciplines d'éveil laisse très peu de place pour la formation des instituteurs en breton, surtout pour les classes bilingues.

Une intervention auprès du Recteur devrait avoir pour but la création dans une des Écoles Normales de l'académie d'une formation spécialisée en supplément de la formation traditionnelle de deux ans.

Il faut insister sur le fait qu'il y ait une formation de base commune à tous les enseignants en ce qui concerne la culture bretonne, la langue venant en option avec un horaire suffisant.

Il faut que les stages de breton figurent régulièrement dans le planning annuel et que ceux-ci aient une durée suffisante.

* Les écoles :

Ar Falz rappelle qu'il a toujours soutenu DIWAN et les écoles bilingues.

Il faut également mettre l'accent sur les points positifs du bilinguisme et montrer les avancées réalisées en particulier dans le département des Côtes-du-Nord où les effectifs des élèves et le nombre de classes bilingues et Diwan ont augmenté de façon considérable.



Ecole publique bilingue à statut spécial de PABU (22).

Dans les classes "traditionnelles" l'existence d'un enseignement de langue et culture bretonnes est lié à celle de stages de formation. Il serait profitable que les enseignants bénéficient du passage de l'animateur de breton dans leur classe, particulièrement au sortir de stage car c'est à ce moment-là que l'on est le plus motivé.

A l'intérieur d'Ar Falz on pourrait créer une commission spécialisée qui aurait pour tâche la création et réalisation de cahiers de vacances pour les élèves, tant sur la culture bretonne que sur la langue. Ces cahiers seraient simples et peu coûteux.

* L'enseignement secondaire :

Il faudrait demander une continuité dans la scolarisation des élèves en breton, quel que soit leur nombre.

Il faut que les parents d'élèves qui viennent d'écoles Diwan et bilingues demandent au chef d'établissement où est scolarisé leur enfant dans le secondaire qu'il puisse suivre un enseignement en breton -que ce soit d'histoire, de sciences naturelles, géographie etc-.

commission d

an doare-skriv

(rapporteur : Jean-Claude LE RUYET)

N'eo ket achu ar labour c'hoazh. Rac'h tud ar gomission oa a-du ewid lâred e oa ur gudenn war an dachenn-se, dre ma n'eo ket klok ar "peurunvan".

Bodadegoù eh eus bet en emsav e-pad 10 vlez, betek 1974 ewid klaskiñ unvaniñ da vad an doare-skriv. Araokadennoù 'voe gwraet, 12 poent sklaeraet. E tostaad e oa ar pal.

Embannadur an ASSIMIL brezhoneg e 1975, ged ur sistem newez diasezet war an 12 poent-se hag ec'h ober ged kennigoù arall (W, SS ha traoùigoù) a dorras an traoù : adaleg neuse ne voe ket mui gwraet bodadegoù ha peb "skol", peb "chapel" a gendalc'has ged he sistem.

Digarez pe fasi ? Chomet eo ataw an Assimil a-dreus hent unvanadur an doare-skriv.

Penaos gober bremañ ged an traoù er stad-se ? N'eo ket bet diviset netra er gomission. Neoazh ema an dud akord ewid lâred eo e vo red moned pelloc'h, peogwir e'ch anaver donnoc'h bremañ Fonologiezh ar brezhoneg.

Akord eo an dud iwe ewid lâred e raimp ged an daou-zeg poent, peogwir ema bet diviset an dra-se dija ged AR FALZ : er blez 1974 o deus votet hec'h isili ma vehe implijet an 12 poent-se e skritur ofissiel AR FALZ. An SS (da skwer) ne oant ket bet lakaet da gentañ penn e-barzh, daet int e-mod-se dre fed.

Penaos ober bremañ ? Edan embann ur geriadur newez ema AR FALZ, hag war un dro e karhe tud zo gelliñ embann traoù e "peurunvan" edan hanw AR FALZ. Penaos ober ewid lakaad an daou boent-se a-du ?

Petramant kenderc'hel, petramant doned a-gil, ec'h ober ged an 12 poent votet hebkén, med petra sinifihe ? Ha servijiñ a rahe ar giladenn-se d'un dra bennag ?

Tud AR FALZ zo ewid leuskel a-gostez ur spered strizh ha berr hag aesseañ kentoc'h diskouezhañ boud digor ewid kaoud un diskloum mad d'ar gudenn-se.

Embannet e vehe ar geriadur etrerannyezhezh evel m'ema bremañ, da lâred eo ged ur sistem etrerannyezhezh ec'h ober ged an "SS", en ur raglâred eh eus traoù a chom diassur evel "s" ha "ss" etre diw vogalenn, da c'hortos un emglew dre vras (en urzhiater eo bet lakaet gerioù ar geriadur ; tu a vo da reizhañ diwezhatoc'h). Ar geriadur a venneghe ar stummoù arall : peurunvan ha skolveurieg.

POENTOU VOTET 22 a vis Mezheven 1974

(embannet e Supplément SKOL VREIZH N° 37 juil/sept 1974)

- 1 - Lakad **b**, **d** ha **g** e-lec'h **p**, **t**, **k** e dibenn ar gerioù, herwez an deveradur, heb diforc'h ebed etre hanw-kadarn hag hanw-gwan.
- 2 - Kudenn ar c'h.
Skrivañ c'h warlerc'h **ar**, **ur**, **er** er gerioù é krogiñ ged k.
- 3 - An dibenn verboù.
 - a - Skrivañ **-mp** e-lec'h **m** (gwelomp e-lec'h gwelom).
 - b - Skrivañ **-añ** (preañ), **-iñ** (debrñ) e-lec'h **-a** (prena) hag **-i** (debrñ).
 - c - Skrivañ **ema** e-lec'h **emañ**.
- 4 - Skrivañ **-añ** (gwellañ) e-lec'h **-a** (gwella) en derez uhellañ.
- 5 - Ar ger-mell
Skrivañ **un**, **ul**, **ur** e-lec'h **eun**, **eul**, **eur**.
- 6 - Chom heb skrivañ ar c'hemmadurioù **S/Z**, **F/F'**, **CH/J**, **C'H/H**.
- 7 - Ar liestrioù en "-ou" pe "-où" :
Skrivañ **-où** (stumm red ewid ar levrou-skol).
- 8 - An **-ao/-ô-**
Skrivañ **-ao-** (paotr e-lec'h pôtr)
- 9 - An **ae/ê/ee**
 - a - Skrivañ **dâel**, **impalâer**, **pâeron**, **mâeron**, **dâer** (dâeroù), **lâer**, **nâer**, **kâer** gant **âe**.
 - b - Skrivañ **ae** en oïl hanwioù namaed ar re meneget uhelloc'h.
 - c - er verboù, skrivañ **ae** e-lec'h **ee** pe **ê**.
- 10 - An, **-iv/-ioù/-W** ... an **-ev/-eo** ... an **-av/-ao**
 - a - lakad ur **v** e-lec'h un **o** e gerioù zo : **levr**, **revr**, **gavr**...
 - b - war-lerc'h ur vogalenn
 - 1 - e dibenn ar gerioù, skrivañ **W** (**braw**, **hiziw** pe **hiriw**, **tew**, **piw**, **liw**, **ataw**...) namaed **sav**, **fav**, **gov**, **trev** (**dav** ?, **skrev** ?).
 - 2 - e-kreis ar gerioù, skrivañ **V** (**bevet**, **bravoc'h**, **livet**...) namaed **delwenn**.
 - c - war-lerc'h ur gensonenn e dibenn ar gerioù :
 - 1 - miroud ar **V** war-lerc'h un **L** (**galv**, **palv**, **malv**...).
 - 2 - **O** pe **W** goude ar c'hensonennoù all (**baro**, **barw** ; **dero**, **derw** ; **maro**, **marw** ; **mezo**, **mezw** ; **azo**, **azw** ; **ano**, **anw** ; **garo**, **garw** ; **karo**, **karw** ; **taro**, **tarw** ; **bero**, **berw** ; **ero**, **erw** ; **c'hwero**, **c'hwerw** ; **bano**, **banw** ; **lano**, **lanw** ; **bezo**, **bezw**...).
- 11 - Kudenn ar c'h
 - a - Skrivañ **plac'h**, **plac'hig** e-lec'h **plah**, **plahig**.
 - b - Skrivañ c'h war-lerc'h **ar**, **ur**, **er** er gerioù é krogiñ gant **g**.
 - c - Skrivañ c'h goude **da**, **ne**, **pa**... med skrivañ **h** war-lerc'h ur gensonenn oaet da get ar vogalenn war he lerc'h (**d'**, **n'**, **p'**) : **ne c'hellan ket** med **n'hellan ket** ; **de c'houlenn**, med **d'houlenn** ; **da c'hounid** med **d'hounid** ; **pa c'hellan** med **p'hellan**...

12 - Kudenn ar **zh**
Kroget eo bet da studiañ kudenn ar zh (**s/z** ha zh) hag e vo kendalc'het.

Un nebeud kudennoù a chom c'hoazh da vout diluziet an ill/ilh ; displegadur ar verboù kaoud ha bezañ ; kennigoù ar Wenedourion...

-ooo-

N.B. : E mem niverenn AR FALZ/SKOL VREIZH e kaver da heul ar mennad votet ged bodadeg veur AR FALZ a ziskleria e ray AR FALZ ged ar poentoù-se diviset, hag a vo neuse yezh ofissiel AR FALZ.

Ewid ar poentoù mad int ket bet studiet e vo moian da beb unan gober e soñj. (d.s. koz/kozh pe koh...).

-ooo-

DOARE-SKRIV

(mennad votet epad Bodadeg Veur AR FALZ e BREHEG e 1987)

1 - Pal AR FALZ eo unvaniñ da vad doare-skriv ar brezhoneg peogwir ema chomet war ar stern ar labour ged an Emsav troioù 1977.

2 - A-c'houde 1978 e ra AR FALZ ged ar sistem "etrerannyezhel" (12 poent votet ged an Emsav a-bezh + poentoù arall).

3 - Beteg ma vo unvanet an doare skriv, ewid distaniñ ar spe-redoù, e c'hell AR FALZ/SKOL VREIZH embann e doareroù arall (peurunvan, skolveurieg) pa vo an oberourion doc'h her goulenn.

4 - A-benn 3 blez e vo gwraet ur bilan ag an dra-se.

5 - Labourad a ray AR FALZ/SKOL VREIZH ewid moned pelloc'h ged tud a youl vad ewid doned a-benn da unvanin an doare skriv (en un doare etrerannyezhel gwirion).

30

RENCONTRES DE BAYONNE

LANGUES REGIONALES ET ENSEIGNEMENT PUBLIC

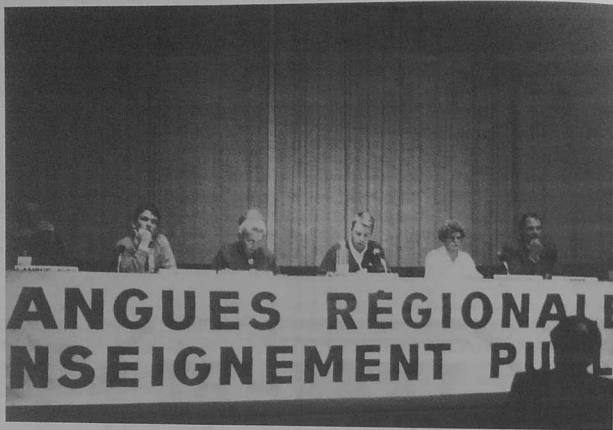
A l'initiative d'Ikas-Bi (1) (Association pour le bilinguisme dans l'enseignement public en Pays Basque qu'il faut remercier pour l'accueil cordial des invités et l'organisation matérielle de la journée) s'est tenu à Bayonne le 28 novembre 1987 un colloque très intéressant pour trois raisons :



1 - Pour la première fois sans doute, des gens venus de tous les coins de l'hexagone ont fait ensemble le point et comparé les situations d'une région à l'autre ainsi que l'évolution observée dans les écoles publiques à la suite de la circulaire Savary de 1982. Présents, le Pays Basque, l'Occitanie, la Catalogne, l'Alsace-Lorraine, la Corse, la Bretagne ont eu leurs porte-parole et ont pu échanger leurs expériences.

2 - On ne s'en est pas tenu là. Etaient invités à participer à ces rencontres, sans exclusive, des personnalités dont la présence active et les discours devaient conférer à la journée une dimension plus politique. Des questions ont pu être posées à ceux -qu'ils aient quelque pouvoir ou soient candidats au pouvoir- qui pourraient être en mesure d'y proposer des réponses quelle que soit leur appartenance idéologique. Etaient représentés les élus régionaux et départementaux, les grandes formations politiques (PC, UDF, PS), les syndicats d'enseignants (SNI-FEN, SGEN), la FCPE. Il faut signaler aussi la présence de Madame N. PERY, première vice présidente du Parlement Européen, et de représentants du Bureau Européen des langues minorisées. La résolution votée par le Parlement Européen le 30.10.87 (sans le soutien de la France ne l'oublions pas !) a été diffusée largement. C'est dire que le colloque entendait, avec raison, situer aussi le problème du bilinguisme dans une perspective européenne.

31



La tribune à la Chambre de Commerce de Bayonne, l'après-midi.

3 - Il n'est pas si fréquent par ailleurs, de voir réunis parents et enseignants dans une démarche commune. Le colloque de Bayonne, organisé par une association de lutte pour le bilinguisme avait invité des parents et des enseignants qui furent nombreux à témoigner d'une volonté commune de dialogue. Si le bilan est à cet égard aussi positif, on peut quand même formuler quelques regrets (qui ne sont en rien imputables à Ikas-Bi), et quelques remarques.

* Le colloque ayant lieu le samedi toute la journée, les instituteurs des classes bilingues étant dans leurs classes le matin, étaient absents. Seuls ceux des environs de Bayonne, dont le témoignage fut précieux, nous ont rejoints à midi. Les enseignants présents des autres régions venaient surtout du second degré.

* On constate avec regret l'absence dans la plupart des régions d'associations d'enseignants pour la promotion du bilinguisme. AR FALZ était sans doute la seule association de ce type à Bayonne (2) avec la FELCO (Fédération pour l'Enseignement de Langue Occitane et la Culture d'Occ).

* Sauf en Bretagne, les parents d'élèves ne sont pas non plus organisés en associations spécifiques (3).

* Des organisations existent cependant dans la plupart des régions, elles rassemblent toutes les bonnes volontés.



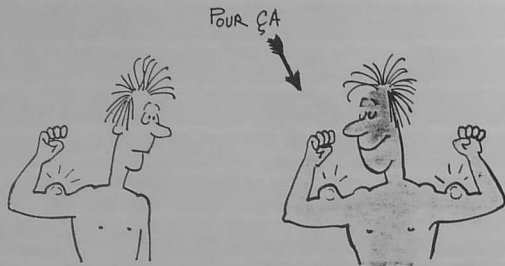
Vue de la table ronde du matin à Sare.

4 - Le colloque ne s'est pas dispersé sans un projet concret : la création d'une Fédération Nationale pour le bilinguisme à l'école, Fédération dont les statuts restent à fixer. AR FALZ a donné un accord de principe à cette idée. En élargissant la lutte, on pourra peut-être faire plus vite progresser la reconnaissance de l'intérêt de l'enseignement bilingue. Les parents, les enseignants, les militants culturels ont tout intérêt à conjuguer leurs forces s'ils veulent se faire entendre. Il ne faut pas rêver : nous sommes encore loin du but. Sous les bonnes propositions avancées par les responsables politiques de tous les bords, personne ne cherche à cacher que des difficultés et divers clivages incontournables en freinent la réalisation. Raison de plus pour s'associer au dialogue ouvert par Ikas-Bi au Pays Basque.

N.B. : Dernière information : la première réunion pour l'établissement des statuts de la Fédération se tiendra à Paris les 16 et 17 janvier 1988.

- (1) Ikas-Bi veut dire littéralement "apprendre deux".
- (2) Encore faut-il dire qu'Ar Falz, avec son important effectif d'enseignants de la maternelle à l'Université, en tant qu'Association Culturelle dépasse de cette définition étroite et est ouverte à tous sans autre condition que l'acceptation de ses objectifs et de ses statuts.
- (3) Rien dans les statuts d'Ikas-Bi ne réserve exclusivement aux parents d'élèves la possibilité d'y être adhérents.

POURQUOI VAUT-IL MIEUX PARLER DEUX LANGUES QU'UNE ?



INTERVENANTS ET PARTICIPANTS

- * Mme N. PERY, 1ère Vice-Présidente du Parlement Européen.
- * M. J.-P. DESTRADE, député des P.A., membre du Conseil National des langues et cultures régionales (CNLCR).
- * M. A. LAMASSOURE, député des P.A., Pdt des clubs perspectives et réalités.
- * M. J. BRIANE, député de l'Aveyron.
- * M. BAGESSE, conseiller régional d'Aquitaine.
- * M. H. GIORDAN, maître de recherche au CNRS, concepteur et membre du CNLCR.
- * M. BORANDEU, Pdt du comité français du Bureau Européen des langues minorisées, secrétaire général de Défense et Promotion des Langues de France.
- * M. HARTSCHELAR, membre du CNLCR.
- * Mme A. MEYER, professeur de l'École Normale de Strasbourg, membre du cercle René SCHIKELE.
- * M. J. FUSINA, maître de conférence à l'Université des CORSE, membre de Scola Corsa.
- * M. BORIE, Professeur, trésorier de la FELCO.
- * Mme CARLES, enseignante, membre de l'APLEC.

Les cadres de l'Éducation Nationale et enseignants venus des Académies de :

AIX-MARSEILLE... AJACCIO... BORDEAUX... CLERMONT-FERRAND...
GRENOBLE... ILE DE FRANCE... LIMOGES... MONTPELLIER... NICE...
PERPIGNAN... POITIERS... RENNES... STRASBOURG... TOULOUSE...

Les Présidentes et Présidents et les représentants des associations :

- * Association des parents d'élèves pour l'enseignement du Breton (APEEB).
- * Association pour l'enseignement du Catalan (APLEC).
- * Fédération pour l'enseignement de la langue et la culture d'Occ (FELCO).
- * SCOLA CORSA (Pour le bilinguisme dans l'enseignement public en CORSE).
- * Le cercle René Schikelé (pour le bilinguisme en Alsace et Lorraine).
- * Ikas-Bi (pour le bilinguisme dans l'enseignement public en Pays Basque).
- * AR FALZ (Instituteurs et Professeurs Laïques Bretons).

Les représentants de la FCPE, du SGEN, du SNI/PEGC.

Les représentants d'association ou de fédérations de l'enseignement dit "privé" ou "libre" qui oeuvrent en faveur du bilinguisme.

Les journalistes de la presse écrite, parlée et télévisée.

L'EUROPE DES PEUPLES

RESOLUTION VOTÉE PAR LE PARLEMENT EUROPÉEN

Le 30.10.1987

SUR LES LANGUES ET CULTURES DES MINORITÉS RÉGIONALES ET ETHNIQUES DE LA COMMUNAUTÉ EUROPÉENNE.

Le Parlement européen :

- vu la proposition de résolution de M. Colombo et autres signataires sur les droits linguistiques dans la Catalogne du nord (doc. 2-1259/84),
- vu la proposition de résolution de MM. Kuijpers et Vandemeulebroecke sur la défense et la promotion des langues et cultures régionales dans la Communauté (doc. 82-76/85),
- vu la proposition de résolution de M. Rossetti et autres signataires sur la reconnaissance des droits des minorités et la mise en valeur de leur culture (doc. 82-321/85),
- vu la proposition de résolution de MM. Vandemeulebroecke et Kuijpers sur le fait que la Commission n'a pas donné suite à la résolution du Parlement européen sur une charte communautaire des langues et cultures régionales et une charte des droits des minorités ethniques (doc. B2-1514/85),
- vu la proposition de résolution de MM. Kuijpers et Vandemeulebroecke sur la reconnaissance des radios libres (doc. B2-1532/85),
- vu la proposition de résolution de M. Vandemeulebroecke et autres signataires sur une télévision frisonne en Frise (doc. B2-31/86),
- vu la proposition de résolution de MM. Kuijpers et Vandemeulebroecke sur l'intention du ministre néerlandais du Bien-être, de la Santé publique et de la Culture de supprimer l'aide accordée à l'ANV (Alliance générale néerlandaise) et les conséquences néfastes de cette mesure pour la coopération culturelle trans-frontalière (doc. B2-890/86),
- vu la proposition de résolution de M. Colombo et autres signataires sur la création d'instituts d'études linguistiques pour les langues de moindre diffusion (doc. B2-1015/86),
- vu la proposition de résolution de M. Rupert de Ventos sur les obstacles à l'utilisation du catalan à l'université et à la télévision (doc. B2-1323/86),
- vu la proposition de résolution de M. Mizzau et autres signataires sur l'aide aux instituts ou associations d'études linguistiques pour la défense des langues de moindre diffusion (doc. B2-1346/86),
- vu la proposition de résolution de M. Kuijpers et autres signataires sur l'intégration des écoles bilingues franco-basques gérées par l'association SEASKA (doc. B2-149/87),
- vu la proposition de résolution de M. Colom Naval sur la promotion des langues minoritaires de la CEE (doc. B2-291/87),
- vu le rapport de la commission de la jeunesse, de la culture, de l'éducation, de l'information et des sports et l'avis de la commission juridique et des droits des citoyens (doc. A2-150/87),

A - rappelant sa résolution du 16 octobre 1981 (1) sur une charte communautaire des langues et cultures régionales et une charte des droits des minorités ethniques, ainsi que sa résolution du 11 février 1983 (2) sur les mesures en faveur des langues et cultures minoritaires,

B - se référant aux principes formulés et adoptés par les Nations unies et le Conseil de l'Europe quant aux droits des minorités,

C - regrettant que la Commission n'ait pas présenté à ce jour de propositions visant à la mise en oeuvre des résolutions précitées et abordant dans un cadre global les problèmes des minorités ethniques, linguistiques et culturelles de la Communauté,

D - considérant qu'il subsiste de nombreux obstacles à l'exercice par les minorités nationales et linguistiques de leur spécificité culturelle et sociale et que les comportements à l'égard de ces minorités et de leurs problèmes restent souvent empreints de méconnaissance et d'incompréhension, voire, dans certains cas, de discrimination,

E - se référant à la déclaration finale de la Conférence des régions de la Communauté européenne et à sa résolution du 13 avril 1984 (3) sur le rôle des régions dans la construction d'une Europe démocratique et sur les résultats de la Conférence des régions, où il est dit que le renforcement de l'autonomie des régions de la Communauté européenne et la création d'une Europe politiquement plus unie constituent deux aspects complémentaires et convergents d'une même évolution politique, essentiels pour pouvoir accomplir efficacement les tâches auxquelles la Communauté se trouvera confrontée,

F - constatant que les conditions économiques régionales conditionnent la possibilité d'expression et de développement des cultures locales, de sorte que les mesures nécessaires en la matière doivent être élaborées dans le cadre d'une politique régionale européenne équilibrée, qui se fonde sur une assise régionale et entraîne l'exode centripète ;

1 - demande que les principes et mesures contenus dans ses résolutions susmentionnées du 16 octobre 1981 et du 11 février 1983 soient pleinement mis en oeuvre ;

2 - rappelle qu'il est indispensable que les Etats membres reconnaissent leurs minorités linguistiques dans le cadre de leur ordre juridique, créant ainsi la condition du maintien et du développement des cultures et des langues des minorités régionales et ethniques ;

3 - invite instamment les Etats membres qui ont déjà inscrit dans leur Constitution des principes généraux relatifs à la protection des minorités, à assurer au plus tôt, par le biais de dispositions d'application, la mise en oeuvre concrète de ces principes ;

4 - soutient les efforts déployés par le Conseil de l'Europe pour élaborer la charte européenne des langues régionales et minoritaires ;

5 - recommande aux Etats membres de prendre notamment les mesures suivantes en matière d'enseignement :
- donner, dans les régions linguistiques concernées, une dimension officielle à l'enseignement des langues régionales et minoritaires,
- les placer sur le même pied que l'enseignement des langues nationales, et ce, du niveau préscolaire à l'université et à l'éducation permanente,
- reconnaître officiellement les cours, classes et écoles créés par des associations habilitées à enseigner en vertu des dispositions nationales en vigueur et utilisant comme langue d'enseignement générale une langue régionale ou minoritaire,
- consacrer une attention particulière à la formation d'enseignants dans les langues régionales ou minoritaires et fournir les moyens pédagogiques nécessaires à la mise en oeuvre des mesures précitées,
- favoriser l'information sur les possibilités d'enseignement concernant les langues régionales ou minoritaires,
- assurer l'équivalence des diplômes, certificats et autres titres et capacités professionnelles, de manière à faciliter aux groupes régionaux ou minoritaires de tel Etat membre l'accès au marché du travail de communautés culturelles apparentées de tel autre Etat membre ;

6 - recommande aux Etats membres de prendre notamment les mesures suivantes en matière administrative et judiciaire :
- garantir d'une façon directe, par des dispositions législatives, le droit d'utiliser les langues régionales et minoritaires, en premier lieu au niveau des collectivités locales où l'existence d'une minorité fait partie des réalités,
- réviser les lois et pratiques nationales qui discriminent les langues des minorités, comme demandé dans sa résolution sur la montée du fascisme et du racisme en Europe (4),
- prescrire également l'usage des langues nationales, régionales et minoritaires aux services décentralisés de l'Etat dans les régions concernées,
- reconnaître officiellement les patronymes établis dans des langues régionales ou minoritaires,
- autoriser l'inscription, sur les listes électorales, de noms de lieu et autres indications établis dans les langues régionales ou minoritaires ;

7 - recommande aux Etats membres de prendre notamment les mesures suivantes en ce qui concerne les moyens de communication de masse :
- autoriser et rendre possible l'accès à la radiotélévision locale, régionale et nationale, tant publique que commerciale, de façon à garantir la continuité et l'efficacité des émissions faites dans les langues régionales ou minoritaires,

- veiller à ce que les groupes minoritaires reçoivent, pour réaliser leurs programmes, une aide organisationnelle et financière de même nature que la majorité,
- encourager la formation des journalistes et du personnel des médias dans la mesure où elle est nécessaire à la réalisation des mesures précitées,
- faire profiter les langues régionales et minoritaires des nouveaux acquis des technologies de la communication,
- à cet égard, tenir compte du coût supplémentaire afférent au matériel nécessaire pour les écritures particulières, notamment le cyrillique, l'hébreu, le grec, etc... ;

8 - recommande aux Etats membres de prendre notamment les mesures suivantes en ce qui concerne l'infrastructure culturelle :
- assurer, au niveau de l'équipement et des activités culturelles, la participation directe de représentants des groupes qui parlent des langues régionales et minoritaires,
- créer des fondations ou des instituts se consacrant à l'étude des langues régionales et minoritaires à l'école et de dresser un "inventaire général" de ces langues,
- mettre au point des techniques de doublage et de sous-titrage propres à promouvoir les productions audiovisuelles dans les langues régionales et minoritaires,
- veiller à la mise en oeuvre des mesures précitées en fournissant l'aide matérielle et financière requise ;

9 - recommande aux Etats membres de prendre notamment les mesures suivantes dans le domaine socio-économique :
- veiller à l'utilisation des langues régionales et minoritaires par les entreprises publiques (trafic postal, par exemple),
- accepter l'utilisation des langues régionales et minoritaires dans les transactions financières (chèques postaux et opérations bancaires),
- veiller à l'utilisation des langues régionales et minoritaires pour l'information des consommateurs et l'étiquetage des produits,
- veiller à l'utilisation des langues régionales sur les panneaux de signalisation routière, dans les indications de circulation et les noms de rues ;

10 - recommande aux Etats membres de prendre notamment les mesures suivantes en ce qui concerne les langues régionales et minoritaires parlées dans plusieurs Etats membres et en particulier dans les régions frontalières :
- créer les mécanismes propres à assurer par-delà les frontières une coopération en matière culturelle et linguistique,
- promouvoir la coopération transfrontalière entre les pouvoirs locaux conformément à la Convention-cadre européenne sur la coopération transfrontalière des collectivités ou autorités territoriales ;

11 - invite les Etats membres à promouvoir et à soutenir le Bureau européen des langues de moindre diffusion et chacun de ses comités nationaux ;

12 - demande à la Commission :
- de contribuer, dans le cadre de ses compétences, à la mise en oeuvre des mesures préconisées aux paragraphes 4 à 9,
- de tenir compte des langues et cultures des minorités régionales et ethniques de la Communauté au moment d'élaborer les diverses politiques communautaires, et en particulier les actions communautaires dans le domaine de la politique culturelle et éducative,
- de conférer le rang d'organe consultatif officiel au Bureau européen des langues de moindre diffusion,
- de mettre en place un système de visites d'études visant à une meilleure connaissance mutuelle de minorités,
- de réserver aux cultures minoritaires, dans le cadre de la télévision européenne commune, le temps d'antenne nécessaire,
- de réserver à la question des minorités linguistiques une part suffisante des dépenses de la Communauté en matière d'information ;

13 - invite le Conseil et la Commission à continuer à soutenir et à promouvoir le Bureau européen des langues de moindre diffusion :

- en lui accordant des crédits budgétaires suffisants et en rétablissant une ligne budgétaire distincte,
- en présentant, en matière budgétaire, des propositions visant la réalisation des mesures précitées,
- en affectant des ressources du Fonds Européen de développement des programmes et à des projets visant à promouvoir les cultures régionales et populaires,
- en faisant annuellement rapport au Parlement sur la situation des langues régionales et minoritaires dans la Communauté et sur les mesures que les Etats membres de la Communauté auront prises dans le prolongement des points formulés ci-dessus ;

14 - se propose de prévoir, dans le cadre du budget pour l'exercice 1988, les crédits appropriés pour une action en faveur des langues de moindre diffusion (1 million d'Ecus au moins) ;

15 - précise clairement que les dispositions de la présente résolution ne doivent pas être interprétées ou appliquées de manière à mettre en danger l'intégrité territoriale ou l'ordre public des Etats membres

16 - charge sa commission compétente d'établir des rapports distincts sur les langues et cultures des habitants non sédentaires, des citoyens de la Communauté résidant dans un Etat membre autre que celui duquel ils sont originaires, des migrants et des minorités d'outre-mer, chacun de ces groupes se trouvant confronté, dans une large mesure, aux mêmes inconvénients que les usagers des langues de moindre diffusion et leurs problèmes spécifiques nécessitent en soi un traitement particulier ;

17 - décide de conférer à son intergroupe "Langues et cultures minoritaires" le rang d'intergroupe officiel et à part entière ;

18 - charge son Président de transmettre la présente résolution au Conseil et à la Commission, ainsi qu'aux autorités nationales et régionales des Etats membres, à l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe et à la Conférence permanente des pouvoirs locaux et régionaux de l'Europe.

- (1) - JO n° C 287 du 09.11.1981
- (2) - JO n° C 68 du 14.03.1983
- (3) - JO n° C 127 du 14.05.1984, p. 240

DOSSIER PEDAGOGIQUE

COMPTE-RENDU D'UN TRAVAIL EN MATERNELLE

SUR LE THEME DES "RIVIERES"

Ce travail a été mené par plusieurs classes :

- celle de Marie MARZIN, en moyenne section au Port-Boyer, à Nantes ;
- celle de Marylène MOISAN, en grande section au Port-Boyer, à Nantes ;
- celle de Françoise CARO, en cours préparatoire et cours élémentaire à St-Léger-les-Vignes (pendant un trimestre) ;
- celle d'enfants de grande section de la Salentine à Orvault (banlieue nantaise) qui fréquentent ma classe, par petits groupes, à raison d'une demi-heure environ par après-midi, pour recevoir une initiation à la langue et à la culture bretonnes. (Actuellement titulaire d'une classe de petite section, je propose cet atelier "langue et culture bretonnes" aux enfants de grande section, l'après-midi, en accord avec leurs parents).

Le compte-rendu qui va être proposé ici, est celui que j'ai fait pour la classe de la Salentine à Orvault. Mais il faut savoir et ne pas oublier que les différentes étapes suivies ont été le fruit d'une collaboration et d'une réflexion, communes aux personnes précédemment citées. Nous avons toutes suivi le même type de démarche.

CHOIX DU THEME :

Nous voulions sensibiliser l'enfant à sa culture à partir d'une prise de conscience de son environnement géographique.

Comment faire découvrir l'originalité de la ville de Nantes aux enfants ?

La vie de Nantes est liée à la Loire.

Nous retenons le thème de "l'eau des rivières". Nous nous appuyons sur les études de Marcel JOUSSE ("Le parlant, la parole et le souffle" - Gallimard), et d'Andrée BRIHAT ("Mimisme et expression humaine" - Ed. Robert Lyon -) pour faire une première approche de l'élément "eau de rivière".

L'expression d'une pensée passe par une connaissance qui est intériorisée par l'individu. Ainsi, avant de parler de l'eau de la rivière, faut-il que l'enfant ait un contact direct avec cet élément et qu'il l'intègre intimement en lui au point de devenir, pour un instant, "l'eau de la rivière" à travers l'expression de son propre corps.

Ceci nous conduit donc à aller observer les mouvements de l'eau de la rivière, pour nous en imprégner d'abord, et pour les traduire ensuite par des expressions gestuelles, corporelles, musicales, puis graphiques.

Nous irons découvrir la rivière la plus proche de notre école.

. Marie et Marylène conduiront les enfants au bord de l'Erdre ;

. Françoise ira au bord de l'Acheneau ;

. et moi-même, j'emmènerai les enfants au bord du Cens.

I - PREMIERES APPROCHES D'UNE RIVIERE

A - PROMENADE AU BORD DU CENS

J'annonce la promenade aux enfants en leur expliquant qu'on va observer les mouvements de la rivière (les enfants font spontanément un mouvement ondulatoire avec leurs bras).

- . Descente par un chemin escarpé ;
- . Découverte d'un pont au bas de la vallée ;



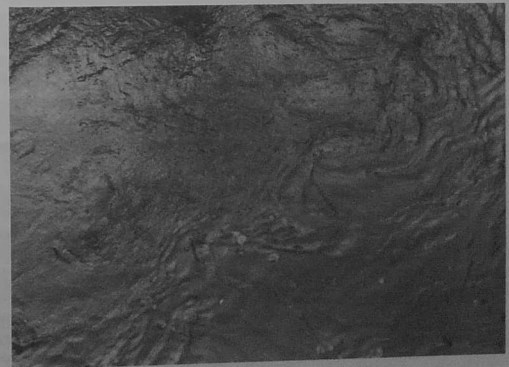
Découverte d'un pont au bas de la vallée du Cens

- . Ecoute de la nature : sans la voir, on entend l'eau qui chante, qui fait glouglou, qui clapote ;
- . Sur le pont :



Sur le pont, les enfants observent les mouvements de la rivière

- d'un côté, nous voyons l'eau :
 - faire des zigzags
 - ramper
 - faire des bulles qui éclatent un peu plus loin.
- de "mon côté", dit Julien,
 - l'eau coule tout doucement
 - elle fait des écailles



Mouvements de l'eau du Cens

. Plus loin :

- elle plisse sur un caillou
- elle fait la ronde
- elle fait un miroir : on voit les rayons du soleil et les arbres s'y refléter.

On cherche à savoir si une pomme de pin flotte sur l'eau ; on en jette une, ramassée sur le chemin ; elle se balance d'abord, puis se redresse et glisse.

On découvre une fle.

On apprécie le cadre de verdure et de sous-bois ; et les enfants imaginent que Merlin y venait ; ils cherchent la pierre où il s'asseyait en compagnie de Viviane (les enfants se rappellent la légende de Merlin évoquée précédemment en classe, et les diapositives vues sur la fontaine de Barenton).

B - PROLONGEMENTS DE NOTRE PROMENADE AU BORD DU CENS

Nous choisissons de faire exprimer les mouvements de l'eau observée :

1. par le corps :

Nous accompagnerons nos mouvements d'une musique des Tri Yann jouant un air traditionnel écossais.

Dansons :

- . des zigzags → les enfants proposent d'abord un mouvement de bras
→ je propose ensuite une recherche avec le corps → on obtient un dandinement
- . des écailles → le dos se courbe puis se redresse
- . l'eau qui glisse → les enfants font glisser leurs pieds
- . l'eau qui rampe → les enfants s'allongent pour ramper sur le sol (on choisit le linoléum plutôt que la moquette pour mieux avancer)
- . l'eau qui fait des rondes → on forme des rondes concentriques qui s'agrandissent et disparaissent
- . la rivière qui tourne → tournoiement sur soi-même
- . la rivière qui fait des bulles
 - . avec la salive, les enfants font des bulles en ouvrant la bouche
 - . avec le corps, on s'enroule sur soi-même, puis on s'allonge pour faire des bulles qui éclatent

. la pomme de pin → qui tournoie, chavire, puis glisse au fil de l'eau

. la rivière qui se balance → balancement de bras

2. en utilisant des accessoires (foulards, rubans)

On distribue au choix des enfants :

- * des petits foulards rectangulaires ;
- * des longs rubans (de 4 m environ).

On constate que :

- avec les foulards, les enfants réussissent à faire :

- * l'eau qui glisse,
- * l'eau qui rampe,
- * l'eau qui fait des ronds,
- * l'eau qui fait des bulles.

- avec les rubans, on fait :

- * l'eau qui fait des zigzags,
- * l'eau qui rampe.

3. en recherchant des sons sur des instruments de musique (petites percussions)

(recherche difficile à la Salentine, mais très fructueuse et intéressante au Port-Boyer)

4. par le graphisme

. Chaque enfant choisit d'exprimer un mouvement et il le traduit graphiquement aux crayons feutres, à la peinture sur des feuilles de tapisserie aux grains variés.

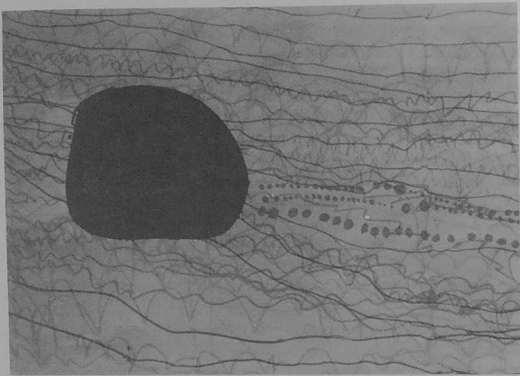
. Chacun dessine tous les graphismes trouvés successivement sur une même feuille, puis tous les graphismes superposés les uns sur les autres, en choisissant des couleurs différentes.

. On découpe les graphismes peints, on les assemble et on les colle.

5. en collant des brins de laine

Je présente aux enfants des chutes de tissus variés mais dont la caractéristique est des rayures diverses. Immédiatement les enfants pensent à l'eau qui glisse qu'ils ont dessinée de cette manière.

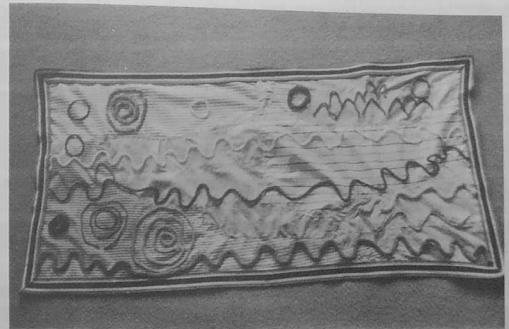
Je propose d'assembler ces morceaux pour en faire un fond sur lequel on collera des fils de laine, de tricotin, auxquels on donnera des mouvements d'eau. L'assemblage réalisé, sans recherche précise, laisse apparaître une forme de bateau que les enfants identifient, en suivant son contour du doigt ; je le mets en évidence en le soulignant d'un fil foncé, puis les enfants collent des fils divers pour donner des mouvements à l'eau.



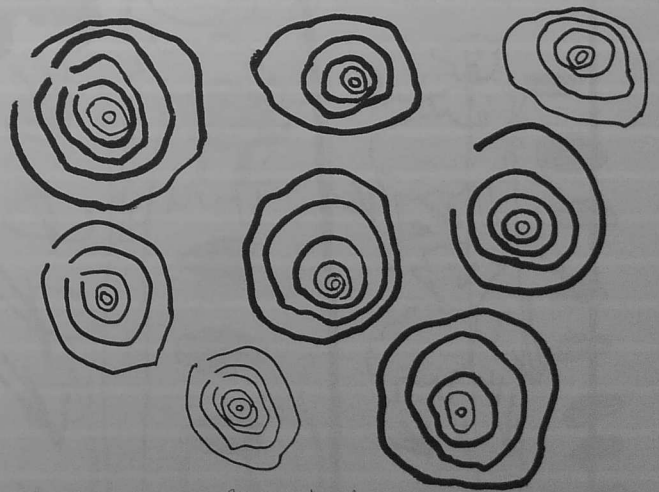
Graphisme collectif: les mouvements de l'eau



Graphisme à la peinture sur feuille de tapisserie



En collant des brins de laine



L'eau fait la ronde

11 - DES APPORTS CULTURELS

A - CONTES, HISTOIRES, JEUX, POESIES, CHANTS

1. Inventions de jeux à partir d'un conte, "Le Gué des âmes" (extrait de Mabinogi gallois de Peredur)

"Sur une des rives, il y avait un troupeau de moutons blancs, et sur l'autre, un troupeau de moutons noirs. Chaque fois que bêlait un mouton blanc, un mouton noir traversait l'eau et devenait blanc. A chaque fois que bêlait un mouton noir, un mouton blanc traversait l'eau et devenait noir".

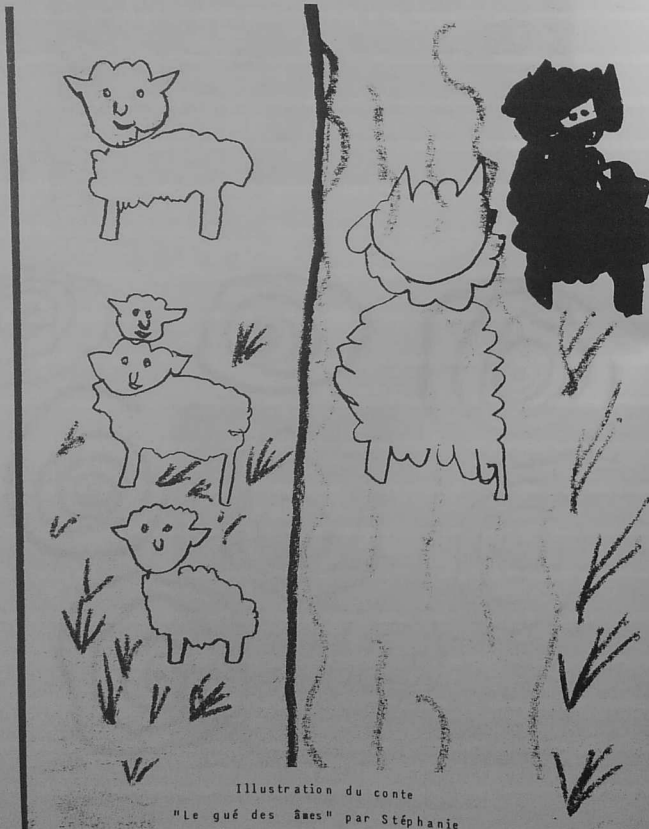


Illustration du conte
"Le gué des âmes" par Stéphanie

* Le caractère symbolique du pont ou du gué

"Le pont ou son équivalent le gué, sont une frontière à laquelle on ne peut toucher: c'est le point de contact entre deux mondes, celui des vivants et celui de l'au-delà. L'exemple le plus typique est le gué des âmes. C'est une merveilleuse et poétique illustration de la doctrine druidique de la transmigration des âmes". (Markale - "Les Celtes et la civilisation celtique" - Payot).

* 1ère séance de jeu

Le récit est dit puis joué par les enfants. On explique le mot "gué", on évoque le passage du Gois à Noirmoutier que certains enfants connaissent. Auparavant, on a demandé comment l'on pouvait franchir l'eau et passer d'une rive à une autre, la réponse immédiate a été le pont.

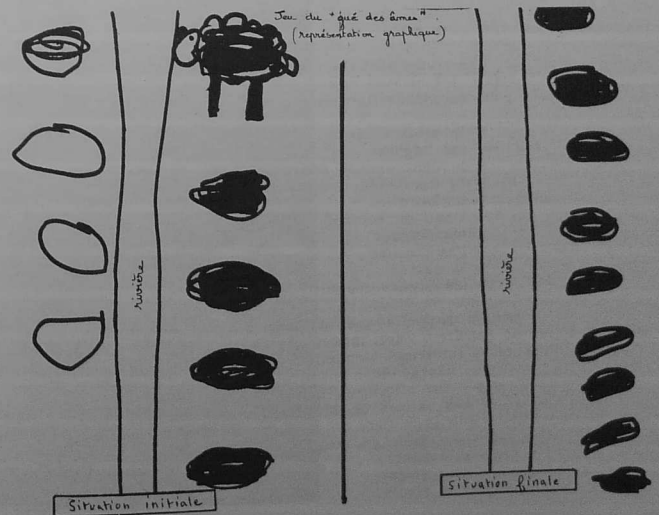
Pour le jeu, les enfants se répartissent en deux groupes de chaque côté d'une rivière tracée au sol. L'enfant désigné "bêle", immédiatement, un enfant traverse l'eau pour le rejoindre.

* 2ème séance de jeu

On distribue un signe distinctif à chaque enfant et l'on place tous les signes dans un sac, et l'on convient que le signe tiré au sort désignera le mouton qui bêle, et que le mouton qui lui fait face sur l'autre rive, traversera la rivière.

- Constatation: le jeu s'arrête lorsqu'il n'y a plus qu'un seul troupeau de moutons;

- On décrit graphiquement la séance.



2. Ecoute de chants - Imprégnation culturelle

- "Le grand valet" (Tri Yann)
- "Le mariage insolite de Marie la Bretonne" (Tri Yann)
- "La Loire" (Serge Kerval, Jacques Durand-Desjeux)
- "Le fleuve Amour" (Gilles Servat)
- "Adieu donc mamie"
- "A Nantes vient d'arriver" - Mélodie de Brière (chantous et sonnous du pays nantais)

3. Poèmes appris

- "O l'onde qui file et glisse, vive, naïve, lisse" (Saint Pol Roux)
- "La fontaine noire" (Jakez Riou)
- "Doureier" (Angela Duval)
- Extraits de "Le Fleuve" de Gérard Le Gouic
- "Bâbord pour tous" (Benjamin Péret)

4. Créativité verbale : recherches poétiques

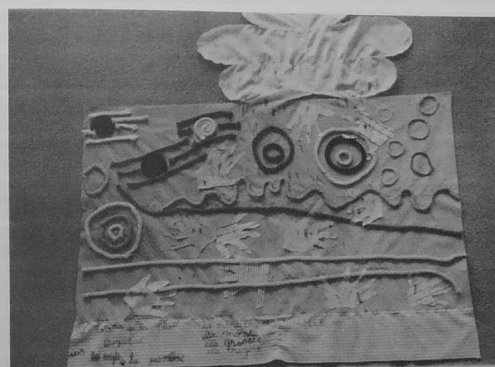
. Recherche de mots évoquant l'eau :

- la rivière rampe
- les vagues
- le Cens avance doucement
- la mer salée, froide, tiède
- la Loire
- l'eau du robinet
- les flaques
- l'eau douce
- la salive
- les larmes coulent sur la joue

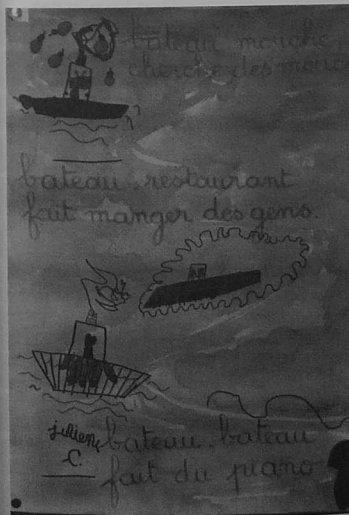
On se rappelle que la rivière a des bras qui enserrrent l'île, et on dit : "les larmes coulent sur les bras de la rivière". Puis on s'interroge : quelles larmes ? Et le texte devient :

- les larmes de la pluie coulent sur les doigts de la rivière
- la rivière se remplit
- elle monte
- elle grossit
- elle rigole.

Travail annexe : On trace le contour de sa main, doigts écartés, sur du tissu. On colle ces mains sur une pièce de tissu garni de fils décrivant des mouvements d'eau. On peint les gouttes de la pluie, on place un nuage, et on obtient une illustration de notre texte.



Créativités verbale et manuelle



. Recherches évoquant les bateaux sur l'Erdre

- bateau
- bateau sur l'eau
- dis-nous où nous allons
- bateau-mouche
- cherche des mouches
- bateau-restaurant
- fait manger des gens
- bateau-bateau
- fait du piano
- bateau-péniche
- où tu te niches ?
- au port de Nantes
- je me rentre
- un bateau
- flotte sur l'eau
- un bateau à voile
- sur le soleil doux
- a ouvert sa toile
- pour voir un hibou

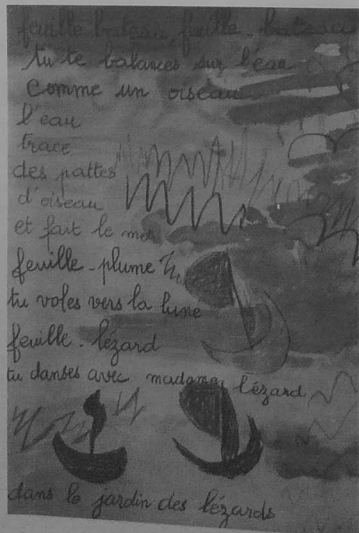
- le bateau-maison
- a toujours raison
- le bateau-maison
- en toute saison
- regarde passer,
- les bateaux pressés

Textes transmis par les enfants du Port-Boyer

La pluie tombe dans l'eau
 Comme un rideau.
 C'est la tempête
 Qui souffle comme une trompette.
 Un bateau sans rame
 Flotte sur une lame
 Une grosse vague l'emporte sur l'île-belle
 Un poisson plonge dans les vagues,
 Il nage comme un soleil
 Autour de l'île-belle.

§-§-§-§-§-§-§-§-§-§

Feuille-bateau, feuille-bateau ;
 Tu te balances sur l'eau
 Comme un oiseau
 L'eau
 Trace des pattes
 D'oiseau
 Et fait le mot
 Feuille-plume
 Tu voles vers la lune
 Feuille-lézard
 Tu danses avec madame lézard
 Dans le jardin des lézards.



5. Histoires, contes, légendes

- "Ki bihan ar feunteun" d'Angela Duval
 . lue en breton
 . commentée en français
- "La Fontaine de Margatte"
 (Légende recueillie en Ille-et-Vilaine)
- "Le trésor des korrigans"
 (Conte du bourg de Batz - Loire-Atlantique)
- "La petite sardine"
 (conte recueilli à Nantes en 1897)
- "Les femmes-cygnes"
 (conte recueilli à l'île d'Ouessant par J.M. Luzel)
- "Un port et son mystère" (montage diapos du CNDP)
 (Evocation poétique et historique de Nantes à tra-
 vers une flânerie rêveuse dans la Ville).
- "La légende d'Herbauges"
 (Ville engloutie sous le lac de Grand-Lieu, autre
 version de la ville d'Is).



B - PEINTURE

1. Commentaires sur une aquarelle des "Bords de Loire"

Marie et moi rendons visite à un peintre amateur, habitant à Orvault. Il nous montre ses productions, nous explique la technique de l'aquarelle, et confie à chacune l'esquisse d'un paysage de Loire, que nous présentons aux enfants, en classe.

Réflexions des enfants sur l'aquarelle des "Bords de Loire"

. Remarques d'ordre technique :

- C'est fait en peinture
- Qui l'a faite ?
- Un monsieur, un "peinturier"
- Il les vend à des messieurs pour décorer leur maison
- Il a mis du bleu avec du blanc pour faire du bleu comme ça
- Il a pris une photo. (puis après réflexion) Non ! Il n'aurait pas tout vu.

Remarques sur le paysage :

- C'est le port, il y a des bateaux de pêche, ce sont des barques, il n'y a pas de moteur ; on avance avec des rames, avec des voiles (on distingue seulement un mât sans voile)
- C'est une rivière
- C'est un pré
- C'est la Loire
- Les moutons ne pourraient pas traverser la Loire, c'est profond (allusion au "gué des âmes") ; il y a des tourbillons
- Il y a des nuages dans le ciel ; c'est sombre ; il va pleuvoir ou c'est presque la nuit
- Les deux bateaux sur la rive, sont cachés par l'herbe
- J'ai jamais vu de l'herbe jaune. C'est du maïs !
- Il y a du sable (petite plage où sont rangées les barques), des pierres
- Les barques sont attachées pour qu'elles ne partent pas avec le vent ou avec le courant
- On a jeté un truc pointu en ferraille qui s'accroche dans le sable (ancre)
- Les pêcheurs sont partis chez eux
- Les arbres, est-ce que c'est des chênes ?

Pas de remarques sur les images qui se reflètent dans l'eau, bien que les enfants aient été sensibilisés à ce phénomène par des diapositives et par une histoire ("Ki bihan ar feunteun") et qu'ils y aient manifesté un intérêt la veille, en s'approchant près d'une flaque d'eau sur la cour de récréation et en y remarquant leur image.

2. Rencontre avec le peintre, le mardi 24 janvier 1984 à l'école

A ma demande, le peintre accepte de venir faire un travail devant les enfants.

Je propose au peintre de projeter une série de diapositives prises au bord du Cens, pour qu'il en choisisse une à sa convenance et qu'il la peigne. La diapositive retenue représente un flot.



La photo retenue par le peintre représente un flot

- Présentation du matériel utilisé :

- . carton à dessin monté sur un trépied
- . feuille à dessin
- . palette, peintures, pinceau
- . godet d'eau, chiffon.

Quatre enfants s'installent à des chevalets pour travailler en même temps que le peintre. Mais ils choisissent, comme modèle, l'aquarelle commentée en classe.



Rencontre avec un peintre, dans la classe

. On mesure alors la difficulté pour les enfants de s'en tenir à un dessin d'observation. A leur niveau, la peinture est une oeuvre d'imagination.

. Des fonds avaient été préparés précédemment selon la technique de l'aquarelle, mais souvent les enfants surchargent ce fond, et le caractère de légèreté de l'aquarelle est perdu. Il faut en conclure que cette technique n'est pas à la portée d'enfants de grande section.

Nous conservons en classe l'ébauche du travail du peintre.



L'ébauche de l'aquarelle peinte en classe

III - SORTIE-DECOUVERTE AU BORD DES RIVIERES NANTAISES

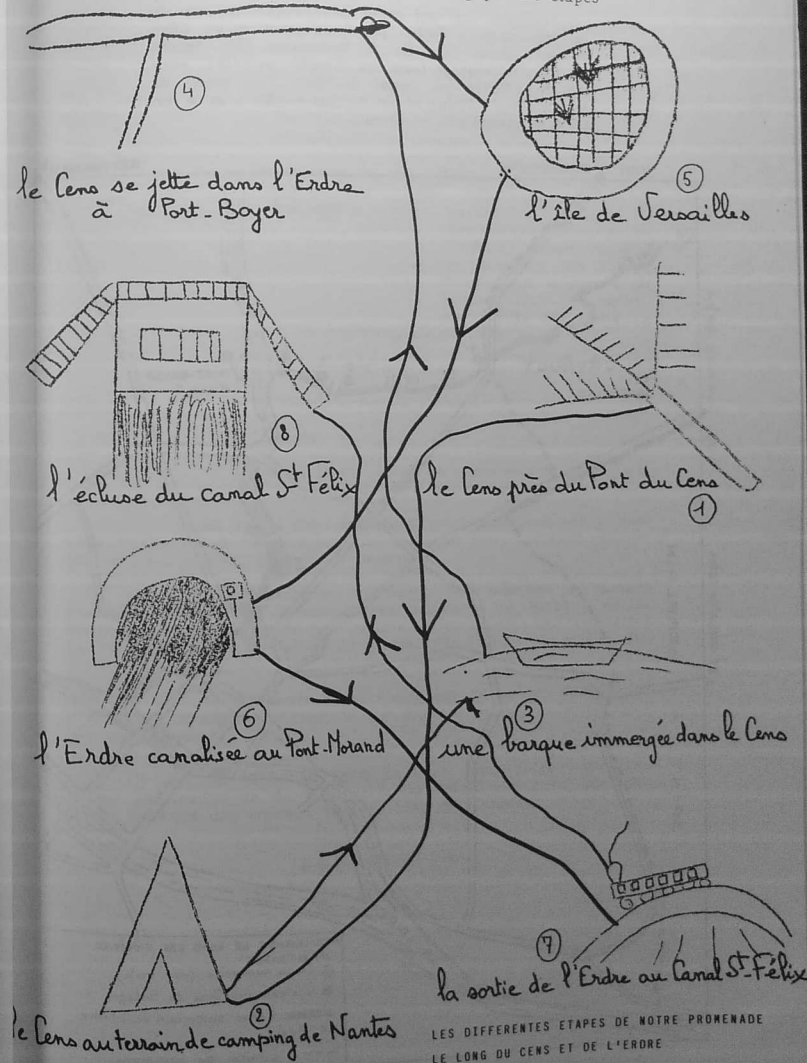
En janvier, je réunis les parents pour leur faire part de mes intentions de promenade au bord du Cens, de l'Erdre et de la Loire. J'ai besoin de leur concours pour organiser cette sortie, car pour des raisons financières, je ne peux louer un car pour faire ce déplacement. La sortie se fera avec la participation de 9 familles, le samedi 18 février dans l'après-midi, en voitures personnelles. Trois enfants viendront sans leurs parents. Quatre autres ne pourront participer à la promenade.

Huit étapes ponctuent notre sortie. C'est une découverte de la ville, non seulement pour les enfants, mais aussi pour beaucoup de parents qui semblent ravis de la ballade.

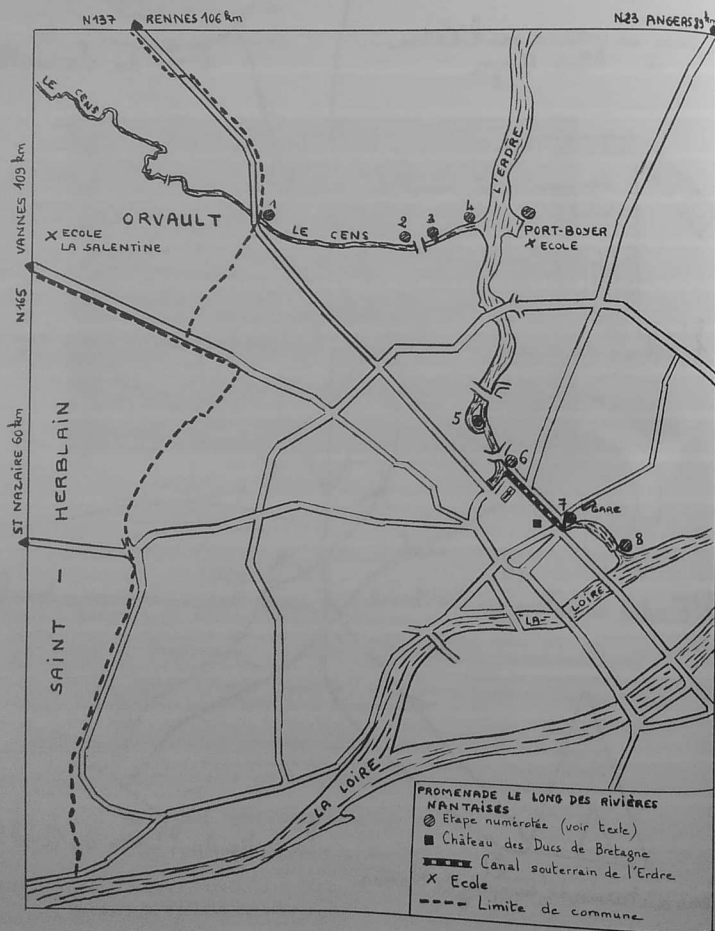
En classe, notre sortie a donné lieu à :

- . une discussion sur la promenade
- . des dessins illustrant un lieu de la promenade
- . une recherche graphique symbolisant les différentes étapes

. un travail sur l'ordre chronologique des étapes



un repérage sur une carte de quelques points de la promenade : école, point de jonction du Cens et de l'Erdre (4), île de Versailles (5), entrée de l'Erdre sous le tunnel au Pont-Morand (6), sortie de l'Erdre au Canal St-Félix (7), point de jonction de l'Erdre et de la Loire (8) ; et à un suivi du tracé des rivières.



un essai de construction de petits bateaux (avec des bouchons, des emballages en plastique, en polystyrène)
 aborder des sujets tels que :

- la vie animale sur l'eau :
 - . les oiseaux → mouettes, canards
 - . les poissons de rivière
- La vie humaine sur l'Erdre :
 - . les bateaux :
 - * de loisir → aviron
 - touristiques (vedettes de l'Erdre - bateaux mouches)
 - de plaisance (vie à bord : enfants sur le pont d'un bateau, linge qui sèche en bordure des quais
 - * de travail → péniches

- l'île de Versailles
- la canalisation de l'Erdre
- l'écluse
- les rivières, voies de communication (du Cens à l'Océan). Examen des cartes.

Le temps nous manquera pour organiser une promenade de Nantes à l'embouchure de la Loire, mais certains enfants ont projeté d'y aller avec leurs parents.

Nous visiterons le musée des Salorges à Nantes, abritant, notamment, de nombreuses maquettes de bateaux de la marine à voile et de pêche fluviale et maritime, des maquettes du Port de Nantes au début du siècle, des figures de proue, des instruments nautiques.

Nous aurons aussi l'occasion de passer au barrage d'Arzal au cours du voyage de fin d'année et d'y voir fonctionner une écluse.

En juin, au bord du Cens, nous retrouverons nos petits camarades de la maternelle du Port-Boyer avec qui nous avons échangé des travaux tout au long de l'année.

§-§-§-§-§-§-§-§

Nous espérons que le travail entrepris au cours de cette année 1983-84 a permis aux enfants de saisir une réalité vivante de leur ville, qui marque leur univers culturel. D'autres directions, d'autres prolongements auraient été possibles. Mais voici les directions que nous avons prises, et l'année se terminant, en voilà d'autres que nous avons abandonnées.

En d'autres lieux, en d'autres temps, à d'autres niveaux de réflexion, des rivières vous inviteront, peut-être, à voyager dans le monde présent et le monde passé, à voyager dans l'imaginaire. N'hésitez pas à embarquer, vous reviendrez enchanté du voyage, même s'il vous laisse le sentiment d'avoir été trop court !

Yveline LARVOR

§-§-§-§-§-§-§-§

Appendice :

- Textes des poèmes appris
- Texte de la légende d'Herbauges

§-§-§-§-§-§-§-§

AR FEUNTEUN ZU

An dour a gouezh
goustad
berad ha berad
a-hed ar raden gouez.

Didrouz ha lizidour
e virvilh an dour
diouzh gorre ar bantenn
aboe kantvedoù
e kouezh a veradoù
ingal, ingal diouzh kalon ar garregem.

Hep trouz ebet,
e kouezh
a-hed ar raden gouez,
en un naoz re zon evit bezañ gwelet.

Jakez RIOU

LA FONTAINE NOIRE

L'eau tombe,
Lente,
Goutte à goutte,
Au long de la fougère sauvage.

Silencieuse et sans hâte
Glisse l'eau sur la pente
Depuis des siècles
Elle tombe en gouttes
Egales
Egales
Du coeur du rocher.

Sans bruit aucun
Elle tombe
Au long de la fougère sauvage
En un lit si profond
Qu'on ne peut le voir.

Jakez RIOU

DOUREIER

Glav, war Vreizh. Glav
Noz deiz, hep tav
Hep arsav
.....
Al Leger du
A led a bep tu
E zourioù koeñvet
Melenet
Gant pri ar porzhioù lous.
.....
Dour melen-rouz.
Herr war ar stêr
Ar skluz a froum
Fru ha spoum
A sav en aer.

Angela DUVAL
("Kan an Douar" - Ed. Al Liamm)

BÂBORD POUR TOUS

Bâbord détachez mon cerveau bleu
Bâbord éloignez mon voisin de gauche
Bâbord donnez-moi de l'eau potable
Bâbord prenez garde aux montagnes
Bâbord songez à l'arsenic
Bâbord changez l'encre qui est jaune
Bâbord protégez-moi des courants d'air
Bâbord souvenez-vous de l'année dernière
Bâbord souvenez-vous de la chaleur
Bâbord souvenez-vous des promeneurs de cactus
car nous passons
nous passons et les hirondelles passent avec nous
mais nous crachons en l'air
et les hirondelles crachent sur nous

EXTRAITS DE "GEOGRAPHIE DU FLEUVE"

Et si le Fleuve
rencontrait un jour
la mer ?

Si le Fleuve
rencontrait la mer
il supplierait :

- Non, demain !

Si le Fleuve est un troupeau
apparaîtra un jour le berger
qui pousse les dernières brebis

Si le Fleuve
rencontrait la mer
il dirait :

- Tiens le ciel !

Si le Fleuve
rencontrait la mer
il se détournerait

Vivre ?
La réponse
ne dépend que du Fleuve

Poèmes de Gérard Le Gouic
(Ed. Telen Arvor)

La légende la plus connue est certainement la légende d'Herbauges à laquelle se rattache la présence de mégalithes à Pont Saint-Martin. Saint Martin, dont le culte est très fortement implanté dans le Pays de Retz est saint Martin de Vertou. Sa vie fut particulièrement active et fertile en miracles. Qu'on en juge : d'abord il force un ours qui avait dévoré l'âne qui lui servait de monture, à remplacer cet animal ; il se fraie un chemin au travers des Alpes en renversant les rochers qui en défendaient l'approche ; par la seule vertu de ses prières il bâtit des ponts sur des torrents ; en enfonçant un bâton en terre il en fait sortir des fontaines d'eau vive qui rendent la santé aux malades ; il passe la mer sur une table de marbre et arrive en un jour sur cet esquif miraculeux des côtes d'Espagne aux côtes de Normandie (1).

Enfin, ce fut à Vertou que le grand saint se reposa de tous ses travaux.

Parmi les tâches que le saint s'était donné pour mission de remplir, figurait l'évangélisation de l'orgueilleuse cité d'Herbauges, où régnait le géant Gradlon. Voici comment une vieille habitante de la Haye-Fouassière, Ninon-la-Racine, raconta la légende au grand folkloriste Pitre de l'Isle du Dréneuc :

"Autrefois il y avait à Grand-Lieu une ville qu'on appelait Herbauges (2) et qui se trouvait à la place où sont les eaux. Les gens de là étaient riches, riches, mais très mauvais ; ils menaient une vie de païens et adoraient une espèce de diable tout d'or.

Voilà que saint Martin voulut les sauver, il vint dans la ville et ne trouva personne pour le loger excepté Romain et sa femme. Il prêchait tous les jours, mais il avait beau dire et beau faire, ils continuaient tous à croire en la bête d'or. Un soir que tout le monde était en fête, qu'on dansait et chantait dans les rues, voilà que le saint fut averti que le Bon Dieu était lassé de tous ces païens et que, puisqu'ils ne voulaient pas se convertir, il allait les faire périr en noyant toute la ville.

Bien vite, saint Martin courut avertir Romain et sa femme et leur dit qu'il avait permission de les emmener, mais à la condition qu'ils ne se retourneraient pas et qu'ils n'emporteraient pas de quoi manger. La femme venait justement de faire cuire une fournée : elle mit trois tourteaux sur sa tête et, avec son homme, elle suivit le saint. Il faisait tout noir, noir comme terre, et ils ne voyaient pas à un pas devant eux. Voilà qu'ils entendent un grand bruit comme si toute la terre était en eau bouillante. La femme eut peur et se retourna, et tout aussitôt : elle fut changée en pierre avec ses tourteaux. Romain, ne l'entendant plus marcher, se retourna de même et fut lui aussi changé en pierre. On les voit encore dans une prée au bord de l'eau à Saint-Martin. Tous les ans, la veille de Noël, ceux qui pêchent en barque entendent les cloches sonner sous l'eau."

(1) On appelle "mirra" de telles poussees maritimes attribuées à bon nombre de saints bretons ; l'irra le plus célèbre est celui de saint Brendan qui navigua dans une auge de pierre.
(2) Her Baod : La ville du Rassemblement.

KANAOUENNOU

Soñ ar pesk burzhudus

- 1 -

Me zo ganet war vord ar mor,
Dont a ra beteg va dor ;
Plijoud a ra din pesketa,
Peb tra ' ran (e)wid o faka.

- 2 -

Va linenn zo un neudenn,
E penn ez eus ur spilhenn,
Douti e stagan brennig,
D'ar pesked me o c'hennig.

- 3 -

Ne rankan ket gedal pell.
Krenañ ' ra ; neuse me ' sell :
Un tousseg mor 'zo outi,
Ur sachadenn 'ran warni.

- 4 -

Ur pesk braw eo, unan bras,
Me ' zo sur e plijo d'ar c'hazh ;
Kerkent ur vouezh a glewan,
Souezhet e sellan outañ.

- 5 -

Laosk ahanñ da vont kuit
Ha neuse e tiskouezin dit
Oll deñzoriou ar mor bras,
Gwazh-a-se ewid ar c'hazh.

- 6 -

Selaou a ran anezañ
Hag ez an neuse gantañ :
En e lost e lâr din kregiñ,
D'e heul ez an discursi.

- 7 -

En em kavoud a ran en ur bed
Ha ne anavezan ket ;
Ar mor 'n eus blew hir ha druz,
Peb sort liw, glas, brun ha ruz.

- 8 -

En o zouesk e teu ur vrennigenn,
He zok 'zo 'vel un deltenn.
Lâred ' ra deomp : "kit pelloc'h"
Un Itron neuse e welloc'h.

- 9 -

Kuzhet en un toull teñval
Ez eus ur mell aneval,
Hir kenañ e voustachou
Hag aonus eo e veudou.

- 10 -

"Al legestr on" emezañ,
C'hwi va laka war an tan
Gant hilienn 'gis Breizh c'hwi va d
'Lec'h ma lakoc'h kalz a bebr.

- 11 -

Diouzh va fales kit kuit pell,
N'ousoc'h ket, med me a c'hell
Gant va meudou 'vel turkesiou
Troc'hañ dit da oll vemprou.

- 12 -

Uhelloc'h ez eus ur fleurenn
Digor 'vel ur steredenn ;
"Sellit douzhin" emezi ;
Arrabad eo stekiñ enni.

- 13 -

Pelloc'h ez eus ur gevridenn,
Paket he deus ur gudenn,
'Barzh ur c'hawell eo aet aes,
N'hell ket bremañ dont er-maes.

- 14 -

Deuit 'ta buan va mignon
Da 'm tennañ eus va frison ;
Ma tec'han diouzh ar marw,
Doue neuse ho paeo.

- 15 -

Trous a glevan 'zioc'h va fenn
'Vel ma vije ur roc'hadenn ;
Ur vag a zo o tremen
War he zro kalz a vor gwenn.

- 16 -

Skañv 'vo ar mare hiriw
Ni ' zo bet araog wardro
Ar rouejou, ar c'hevel,
Netra ne vo da sevel.

- 17 -

"Sell 'ta piw !", 'lavar ar braog.
Mantret eo ; biken araog
N'en doa gwelet e foñs ar mor
Un den, na pebezh enor !

Savet gant Herri PRIGENT ewid Denez

- 18 -

Kalz a draoù 'm eus c'hoazh gwelet,
Ganto on bet souezhet.
Barados roue ar pesked
Eo brawañ tra a zo er bed.

- 19 -

Ul labous ' deu em c'hichen :
"Krog 'ta e va diwaskell wenn!"
Komprenet 'm eus anezañ
Hag e kennigan va dorn dezañ.

- 20 -

Sevel a ran war e gain
Da zont a-beteg ar vaen.
D'ar pesk 'lâran kenavo,
'Michañs ni c'hoazh en em welo.

- 21 -

Echu ar bourmenadenn,
Distreiñ a ran da 'm linenn ;
Pebezh dewezh dudius
Ha pebezh pesk burzhudus.

- 22 -

Bugale, selaouit mad
Evel ma vije ho tad !
Pec'hed eo lazañ ar pesked
Rag e tistrujomp ar bed.

RENTAN-KONT EUS STAJ AR FALZ

(Yann-Ber KEMENER)

Dalc'het eo bet 19ved kendalc'h-studi brezhoneg AR FALZ/SKOL VREIZH etre an 30 a vis Eost hag ar 5 a vis Gwengolo 1987 e Centre Sportif En Avant de Guingamp e Breheg Kozh.

Eno e oa bet dalc'het dija ur staj savet gant Ar Falz er bloavezh 1955. Epad ar staj-se e oa bet ur bern presegennou dalc'het gant tud brudet, en o zoues R.Y. CRESTON. E bresegenn diwar "Ar C'hourrac'h" a zo bet embannet e Ar Falz (Nn 2 - Meurzh-Ebrel 1956) hag e niverenn 6 TUD HA BRO "Cahiers du Groupe d'Etudes d'Ethnographie Bretonne" (1956).

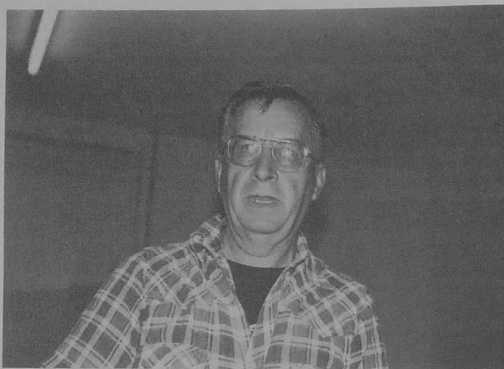


Stajoù AR FALZ
e BREHEG KOZH.
1955 ...



... ha 1987.

En e enor e oa bet diviset sevel epad ar staj ur diskouezadeg diarbenn e vuhez hag e labour. Ouzhpenn-se ez eus bet d'al lun diouzh an nos un abadenn kaset en-dro gant Yvan CHARLES en deus studiet buhez hag oberenn R.Y. Creston hag a zo liessort kenañ.



Yvan CHARLES

Warlerc'h an degemer ha koan d'ar sul da nos zo bet dalc'het ur veilhadez ewid lakaad an dud d'en em anavezoud. Kaset eo bet an abadenn gant Mikael KERNE, Annie EBREL, Solenn PIROU, Denes PRIGENT, Paule ha Jean CHAPRON. Da un eur e oa poent mont da gousked !

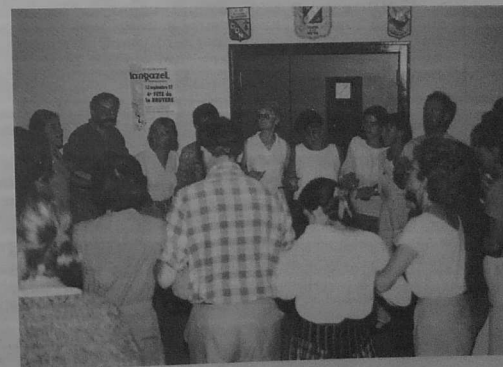


Paule ha Yann CHAPRON



Un nebeud oberennoù digan R.-Y. CRESTON.

Med deuomp un tammig en-dro war benn kentañ ar staj ! 80 den a oa enskrivet ha 80 den ez eus bet epad ar staj, en o zoues 20 bugel yaouankoc'h eged 12 bloaz.



D'al lun en deus labouret peb heni en e strollad labour beteg unneg eur. Da unneg eur hanter omp bet degemeret e ti-kêr PLOUC'HA gant an eil-maer, an Aotrou BRIAND. Dalc'het en deus e bresegenn e brezhoneg ha trugarekaet eo bet gant Yvonne KOZH, presidantes AR FALZ. Pouesus kenañ eo ewid hon Emsav bezañ degemeret ez-ofisiel. Er mod-se e vez anavezet al labour a vez kaset a-benn ganeomp ewid difenn yezh ha sewenadur Breizh.

**Presegenn degemer gant an Aotrou BRIAND,
eil maer PLOUC'HA (31/8/87)**

Skrivet e oa bet war ho implij-amzer e vefec'h degemeret e ti-kêr Plouc'ha gant an Aotrou maer. Ur gaou e oa.

Ewid lavaroud deoc'h ar wirionez, n'emaoc'h ket amañ e-barzh an ti-kêr. Aon am eus bet ne vefe ket bras awalc'h ewid lakaad an oll dud.

Red eo bet d'an Aotrou Maer mont beteg Naoned hiziv. Goulnnet en deus ganin degemer ahanoc'h evel 'zo dleet. N'on ket ma hunan ; en-dro din amañ ez eus tud all diouzh ar c'husul ha Jean Derrien kusulier kanton Plouc'ha.

Lorc'h a zo ennomp degemer ahanoc'h e-pad ho staj e Breheg kozh.

Anavezoud mad a ran Ar Falz peogwir e implijan anehi diw pe deir gwech ar bloaz ewid troc'hañ an dres, ar radenn hag al lann war ar c'hleuz tro-dro d'am zi.

Med gouzoud a ran n'eo ket Ar Falz nemed ur benveg ewid dic'harzhan peogwir em eus heuliet daou staj e bloawezhioù tri-ugent hag unan ha tri-ugent.

E bloawezh unan ha tri-ugent e oamp e Kastel Nevez Ar Faou hag e bloawezh tri-ugent e oamp aet da Vro Gembre e-lec'h am boa anavezet Pierre Lavanant gant e vragoù berr ha fañch Peru heb e lunedou hag e varw, un tammig muioc'h a vlew gantañ war e benn.

Anavezet am boa iwe Per Jakez Helias, Keravel, Mersef, Mevel ha Creston. E labour a vo studiet ganeoc'h e-pad ar staj.

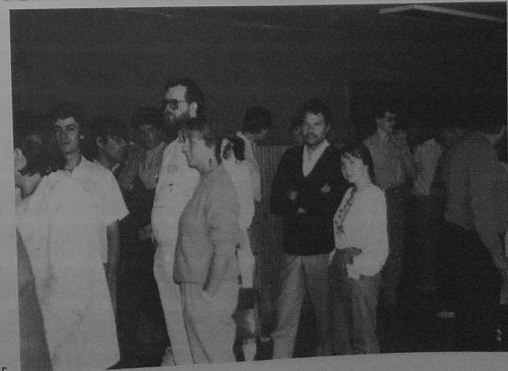
E stajoù Ar Falz 'm eus desket lenn ha skrivañ brezhoneg, dañsal ha kanañ un tammig. Med ar pezh am eus desket dreistoll eo karoud ma bro, he yezh hag he sewenadur. Kalz plijadur am eus bet hiziv adweloud ahanoc'h en ur stumm ofisiel.

Labouret ho peus kalz ewid ma chomfe bew ar brezhoneg. Med, red e vo derc'hel da stourm pe a-hend-all ne chomo nemed Dallas ha Santa Barbara e pennoù an dud. Gwelloc'h eo gant Chirac pokad da V/Madonna eged sikour ar sonerezh e Breizh.

Hetañ a ran deoc'h ur staj talvoudus. Gwrit anaoudegezh gant ar vro, gant tud ar vro ha sikourit aneho da chom stag ouzh o gwrizioù. Mond a rin d'ober un dro beteg Breheg ha martese e c'hellin labourad un tamm ganeoc'h.

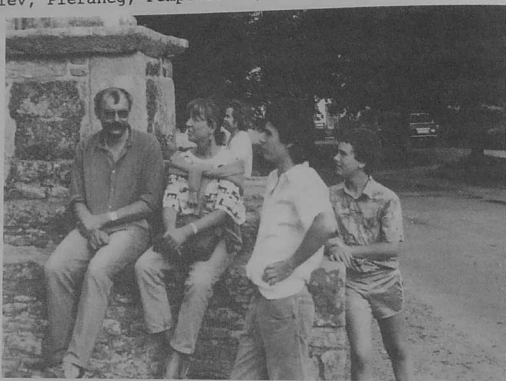


Yvonne COZ, presidantes AR FALZ
hag an Aotrou BRIAND, eil-maer
PLOUC'HA.



Ar banne a enor

Ouzhpenn-se eo deuet an Aotrou BRIAND da 4 eur goude kreisteiz da gemer perzh en troidad war droad. Un droidad all - gant kirri-tan- a oa iwe goude 4 eur, renet gant Alain RICHARD hag en deus kelennet d'ar berzhidi istor, ekonomiezh, douaroniezh, tisaverezh ar vro hag all (Kervaria an Iskid, Lanlev, Pleraneg, Pempoull...).



D'ar c'houlz-se e oa iwe ar re yaouank o vont war vor war blankennoù dre lien.

An abadenn a zo bet gouestlet da R.Y. Creston ha bez ez eus bet tud eus ar vro hag a zo deuet da gemer perzh er gaoseadenn. Bruderezh a oa bet gwraet gant Radio-Pleraneg ha degemeret omp bet eno gant Helene CAOUSSE.

D'ar meurzh eo deuet an itron L'HOSTIS hag a zo presidantes Kelc'h Anjela DUVAL e Pempoull da lakaad ahanomp da zeskiñ dañsoù eus ar vro : "Avant-Deux du Trégor", "Dérobée", hag all...



D'an nos eo deuet Fanch AR GARRIGNON da gontañ deomp istor e barres GOUDELIN. Bez ez eus bet iwe kanaouennoù a-bos gantañ ha gant Annie EBREL, Solen PIRIOU, Denes PRIGENT ha Yannick GOURMELON... ha kan ha diskan ewid achuiñ en ur lakaad an dud da zañsal beteg un eur diouzh ar mitin !



Fañch AR GARRIGNON.

D'ar merc'her goude kreisteiz ez eus bet un tregont a dud o vont dre ar vro gant ar c'harr tan. Gweladennet eo bet ilis Lanlev, heni Runan, kastell Ar Roc'h Ugu hag ur vilin vor war an Trew. Dedennus kenañ eo bet an droidad-se e meur a dachenn ha trugarekaad a raomp c'hoazh amañ Alain RICHARD ewid e labour.



En tu Kleiz, Alain RICHARD.

An abadenn diouzh an nos a zo bet gouestlet d'ar c'heseg e Breizh. Gwelet hon deus ar film hag a zo bet aaset gant an A.C.A.V. (Atelier de Création Audio-Visuelle) eus Sant-Kadou araog ar gaoseadenn kasset en-dro gant Padrig HERVE.



E-kreis ar stajidi, Padrig HERVE.

D'ar yaou goude peder eur eo deuet Yann-Erwan AR MOIGN eus CNET Lannuon da zikouez deomp penaos en-deus implijet an urzhiaer da sikour anezhañ d'ober un desenn diwarbenn an anwiù-lec'h.



Yann-Erwan AR MOIGN.



Tud evezhieg ouzh presegenn Yann-Erwan AR MOIGN.

An abadenn diouzh an nos a oa gouestlet d'ar yezh. Ar bloaz-mañ eo deuet Ronan AR C'HOADIG ha Fulup KILLIVERE da zisplegañ deomp dre ar munud ar yezh hag a vez komzet e Bro-Ouelo(u). Bez ez eus bet iwe tud eus ar vro er sal hag o deus kemeret perzh en abadenn-mañ.



O selaou presegenn Ronan AR C'HOADIG.

D'ar gwener e oa ar fest-nos aaset gant Ar Falz ha DIWAN Pempoull. Dañset o deus war-dro 250 den betek 3 eur diouzh ar mitin. Pebezh startijenn a oa ganto ha gant ar sonerien hag ar ganerien !

D'ar sadorn vitin eo bet diskouezet dirag an oll stajidi ar pezh c'hoari krouet ha savet epad ar staj gant ar strollad labour niverenn 5. Braw tre e oa.

Warlerc'h ez eus bet daou sketch bihan savet gant ar vugale dindan renerezh Solen Piriou hag Annie Ebrel.

Da 11 eur e oa poent ober ur bilañ -positivel- eus ar staj hag a zo tremenet mad-tre dreistoll a drugarez d'ar re yaouank a zo deuet, d'ar re o deus kelennet ar yezh pe d'ar re a zo deuet da gemer perzh e labourioù zo, da gentañ penn an Aotrou Jakes DE QUELEN hag a zo deuet peb enderw etre 2 eur ha 4 eur da gelenn brezhoneg.



En tu kleiz, an Aotrou Jakes DE QUELEN, kelenner al live 3.

Klasket 'vo ar bloaz a zeu lakaad ur strollad c'hoariva da zont da c'hoari ur pezh newez epad ar staj -ar pezh n'eo ket bet possubl ar bloaz-mañ-.

Klasket 'vo iwe lakaad an dud a oar brezhoneg ouzh memes taol ewid lakaad aneho da gomz epad ar predoù.

Tu vo iwe d'ober ur bilan e-kreis ar staj, da skwer d'ar merc'her vintin.

Red e vo iwe lakaad ar c'han en ur plass dereatoc'h, da skwer etre 9 eur ha 10 eur pe etre 11 eur ha kreisteiz.

Goulennet eo bet iwe ma vefe diskouezet ar vro war an dachenn ekonomikel iwe.

Klasket 'vo derc'hel kont eus an oll ewezhiadennoù-mañ ewid ar staj a zeu !

Araog merenn ez eus bet ur "c'hir" en enor d'an Aotrou Yves KADIOU ne c'helle ket dont d'ar staj ar bloaz-mañ hag a zeuio ar bloaz a zeu ! Pelec'h ? E-menn ? E Bro-Wened ? Pe en ul lec'h all e Breizh ! Kenavo ha 'benn ar bloaz a zeu !

bisou ar c'habiten

(skrivet gant Strollad C'hoariva "Ar Falz" diwar Mojenn an Ankou).

I - AR PEÑSE

(sonerezh - dañs)

- Marw ar vartoloded
- An Ankou

II - AN DEIZ WARLERC'H

Touller ar beziou 1 : Pebezh miser ! Gweled kement a dud yaouank marwet evel-se. Eus a-belec'h e teu al lestr-se. Doue hebken a oar an dra-se. Ma n'eo ket trist ! Pegen kaer eo ! Dilhad galoñset en deus ; sur awalc'h e oa hennezh ur c'habiten.

Touller ar beziou 2 : Sell 'ta. Hemañ n'eo ket bet debret c'hoazh gant ar c'hranked. Sur n'eo ket unan deus ar vro !

Touller ar beziou 1 : Setu an Aotrou Person o tont (komzoù latin ; kantikoù ; an interamant).

III - BEILHADEG

10 bloaz warlerc'h

Musik : Silvestrig (Alan Stivell)



- **An heni kozh** : Pegen fall eo an amzer ! Me 'z o vont da lakaad un tamm keneud e-barzh an tan.

- **Mestres an ti** : Ya ! Amzer fall evel deiz ar peñse. Deg vloaz 'zo dija,!

- **Ur plac'h yaouank** : Deg vloaz 'zo dija ?

- **Mona** : Petra zo bet ?

- **Mestres an ti** : Ul lestr estrañjour a oa bet taolet war ar rec'hier. Beuzet tri-zeg paotr yaouank disañwet.

- **Ar plac'h yaouank** : Tri-zeg !

- **Mestres an ti** : Soñj mad 'm eus bepred deus ar c'habiten estrañjour gwisket kén kàer... hag ur walenn aour o lufrañ ouzh e vis.



(Mona he deus ehanet gant he gwriad)

- **Mona** : E-pelec'h emaint ?

- **Mestres an ti** : N'int ket bet lakaet en douar santel. Den ne ouie eus pelec'h e teuent, pedennoù 'zo bet lavaret ewito memestra ha benniget o c'horfou.

- **Mona** : Hag ar walenn ?

- **Mestres an ti** : Chomet eo bet ouzh bis ar c'habiten eveljust. (Komzoù ebed epad ur pennadig).

- **Mestres an ti adarre** : Soñj 'm eus eus ar werz a zo bet komposet diwarbenn ar peñse.

- **Mona** : Anaoud a res anehi ? Kan 'ta Soas !



(Gwerz Penmarc'h kanet gant Soas).

IV

Mona he-hunan e-barzh an ti. O hunvreal ema. (Sonerezh : Ar bugel koar). Dont a ra mestres an ti.

- **Mestres an ti** : Achu eo da labour, Mona ?

(Respont 'bed).

- **Mestres an ti** : O hunvreal emaout adarre ? Ne vo ket achu da zavañjer a-benn disul ewid deiz ar pardon.



- **Mona** : Gouzoud a res pelec'h just eo bet douaret ar c'habiten yaouank.

- **Mestres an ti** : Te 'zo sod pe ket ? Dindan ar groas eveljust. Leusk aneho e peoc'h (Sin ar groas).

(Ar vestres a ya kuit. Mona a chom he-hunan hag a bign war an daol da selled dre ar prenestr).

- **Mona** : Dindan ar groas ! Dindan ar groas !

(Mona, strafuilhet a ya kuit, buan).

V

An torfed. Mont a ra Mona da lâerezh gwalenn ar c'habiten.

(Sonerezh : "Merc'h an diaoul" - Diaouled ar Menez).

VI

Mona o labourad adarre. O leñvañ ema.

- **Mestres an ti** : Petra 'zo c'hoarvezet ganit, Mona ?

- **Mona** : Netra ! Nemed 'm eus paket un tamm droug dent. Se a dremeno !

- **Mestres an ti** : Spi am eus o tremeno !

(Er-maes e klever trous bugale).

- **Bugale** : Mamm ! Mamm ! Deuit da weled ! Deuit da weled !

- **Mestres an ti** : Petra zo ?

(Ur plac'hig vihan a zo o tont en ur redeg).

- **An heni vihan** : Mamm ! Mamm ! Ouzh troad ar groas du, brec'h ur chupenn a zo er-maes eus an traezh. Eus ar vrec'h e teu un dorn hag a zo krommet euzhus ar bisied anehañ. Nemed ar bis kreis ; hennezh a zo sonn.

- **Mestres an ti** : Ale, chom sioul, 'ta ! Piv ? Petra ? Pelec'h ?

(Mona, disliwet a zo aet kuit heb lavar grik).

- **Mestres an ti** : Eh, Mona ! Da belec'h emaout o vont ? Un dra bennag a ya a-dreus. Deuomp da weled.

VII

Bodadeg war an traezh : Tud ar barres a zo o tont eus ar sal gant binwioù.

- Petra zo bet ?

- Petra zo c'hoarvezet ?

- Petra zo en em gavet ?

- Ur gwallzarvoud zo bet ? Ur peñse adarre ?

- Ma Doue ! Emichañs n'eo ket ur peñse c'hoazh !

- Sellit ! Ur vrec'h o tont er-maes ! Al lanv en deus lakaet anehi da sortial.

- Ya ! Al lanv eo ! Lakaomp traezh warni !

(Musik : "Kastell rock" - Storlok).

VIII

An deiz warlerc'h.

Savet eo ar vrec'h adarre. Ur plac'h yaouank gant he faner. Taolet he deus he faner ha mont a ra da gerc'had ar re all en ur huchal : "Aotrou person ! Aotrou person !". Dont a ra ar person gant tud ar barres. Pedennoù.

- **Ur vaques** : Ur walenn a zo bet lâeret. Goulenn a ra anehi hag e seblant o tiskouez an tevenn.

- **Ar beleg** : Chom peoc'h 'ta ! C'hoant 'peus bezañ daonet ! Lakaomp traezh warni !

(Diouzhtu e sav ar bis adarre).

- **Ar vaques** : Sellit ! Ar pezh 'm eus lavaret. Roit dehañ en-dro ar pezh en deus kollet ! Roit en-dro ! Daonet e vimp ! Kastiset e veoc'h ! Toud kleñvedoù ar bed a gouezo warnoc'h !





(Mona a zo o tont en ur ziskouez ar walenn. Lesel a ra an dud anehi o tremen. Prest eo ar baotred da lazañ anehi. Med diskouez a ra he dremm. Dizantet ha leun a vreinadur eo he genou.

- Ar beleg : Ne servij da netra. Kondaonet eo dija !

(Sonerezh : kanaouennoù martoloded).

-oOo-



80



Poent eo mont kuit. Setu ma choñlec'h!

20^{ved} KENDALC'H-STUDI BREZHONEG
20th SESSION D'ETUDES BRETONNES
DU SAMEDI 27 AOUT A 18 H AU
VENDREDI 2 SEPTEMBRE A 14 H
A KERGAHER EN GUIDEL (MOR-BIHAN)
(à 2 km de la mer)

- * 6 cours de breton (4 H par jour).
- * 6 ateliers bilingues (2 H par jour).
- * Animation en breton pour les enfants.
- * Chants (1 H par jour).
- * Danses (1 H par jour).
- * Conférences, veillées, fest-nos...

TITOUROU/RENSEIGNEMENTS
ET INSCRIPTIONS

AR FALZ/SKOL VREIZH
6 straed Hir/6 rue Longue
29210 MONTROULES/MORLAIX

Pg/Tél : 98 62 17 20

CHOMLEC'H AN TI
ADRESSE DU CENTRE

CENTRE DE VACANCES
DU FOYER LAIQUE
DE KERYADO
Kergaher
56520 GUIDEL

Pg/Tél : 97 05 96 52

81

levriou



Présentation du n° 8 de SKOL VREIZH, "Pilhaouer et pillotou", par son auteur, Yann-Ber KEMENER, à "La Croix Cassée" en Bodveur (Botmeur). En présence de Yolande BOYER, Conseillère régionale.



Jean-Yves COZAN, président du Parc régional naturel d'Armorique, envisage de donner des suites à la publication de Skol Vreizh par la création d'un musée du pilhaouer et du chiffonnier à Lokevred (Loqueffret).

KELEIER DIWAN

euroskol

L'événement culturel du printemps en Bretagne sera sans conteste EUROSOL, un rassemblement des écoles de langues des peuples d'Europe, dont l'initiative est à mettre à l'actif de Diwan, qui se déroulera du 7 au 10 avril 1988 au Parc de la Penfeld à Brest. En voici le programme simplifié :

Jeudi 7 avril :

* 17 H - 18 H : Cérémonie d'ouverture + descente de la rue Jean Jaurès + fresque vivante (Drapeau Européen place de la Liberté).

Vendredi 8 avril :

* 10 H - 17 H : Compétition sportives.
* 21 H : Concert Johnny CLEGG.

Samedi 9 avril :

* 10 H - 17 H : Compétitions sportives.
* 14 H - 19 H : Scène ouverte, exposition scientifique.
* 20 H 30 : Concert BREIZH - EUROPA : Enregistrement public : 11 groupes ou chanteurs.
* 0 H : Fest Noz Vras : BLEIZI RUZ, Y.F. KEMENER.

Dimanche 10 avril :

* 10 H - 17 H : Compétitions sportives.
* 14 H - 17 H : Scène ouverte, exposition scientifique.
* 17 H : Remise des trophées.
* 17 H 30 : Fest Deiz avec Sonerien Du.

Pour tout renseignement complémentaire :

DIWAN EUROSOL - BOURG de TREGLOU - 29214 LANNILIZ
Tél. : 96.33.91.53 ou 98.04.05.42

Stajou ha vakansou brezhoneg

- 1 - Eus ar 15 betek ar 17 a vis C'hwevrer : 2 zewezh - Dewezhiou-studi war ar c'hellen. Kenaoset gant K.E.A.V., S.A.E., U.A.G., AR FALZ - 280 L.
- 2 - Eus ar 4 betek ar 6 a vis Ebrel : 3 dewezh - Dewezhiou stummañ ewid animatourien kreisennoù vakañsoù - 300 L.
- 3 - Eus ar 4 betek ar 6 a vis Ebrel : 3 dewezh - Dewezhiou stummañ kelennerien war ar brezhoneg - 300 L.
- 4 - Eus an 11 betek ar 16 a vis Ebrel : 6 dewezh - Staj brezhoneg (an oll liveoù) - 800 L.
- 5 - Eus an 12 betek ar 15 a vis Mae : 4 dewezh - Staj brezhoneg (an oll liveoù) - 600 L.
- 6 - Eus an 12 betek ar 15 a vis Mae : 4 dewezh - Beaj da Gernew Veur*.
- 7 - 22 ha 23 a vis Mae : 2 zewezh - Baleadenn e Bro ar C'hap*.
- 8 - Eus an 10 betek ar 16 a vis Gouhere : 7 dewezh - Peurstudiañ brezhoneg dre ar c'hoariva - 1 200 L.
- 9 - Eus an 10 betek ar 16 a vis Gouhere : 7 dewezh - Natur ha brezhoneg - 1 200 L.
- 10 - Eus ar 16 betek ar 24 a vis Gouhere : 9 dewezh - Merdeadenn war ar Sant C'hireg - 600 L.
- 11 - Eus ar 1añ betek an 10 a vis Eost : - Kamp etrevroadel ewid yaouankisoù Europa*.
- 12 - Eus an 11 betek an 13 a vis Du : 3 dewezh - Staj brezhoneg (an oll liveoù) - 400 L.

* Prisiou da vezañ ressisaet.

OALED DIWAN - 29214 TREGLOU (Pellgomz : 98 04 07 04)



Diwan
29214 Treglonou
Pellgomz : 98 04-05-42
N. Réf. : 100-A/AL-BP

Treglonou, le 8 février 1988

Lettre ouverte à
Monsieur le Premier Ministre

Monsieur le Premier Ministre,

Le 26 octobre 1987, nous avons accepté officiellement vos propositions du 10 septembre 1987 (passation de 9 à 11 contrats simples et attribution d'une subvention complémentaire de 1,7 MF). Ces dispositions n'ayant pas été appliquées, nous avons dû licencier notre personnel, le 30 novembre 1987. Nos enfants continuent aujourd'hui d'être scolarisés à DIWAN parce que les instituteurs assurent la classe sans aucune rémunération de leur travail. Cette situation est inadmissible et ne peut être prolongée.

A ce jour, le Ministère de l'Education Nationale n'a toujours pris aucune disposition concrète à notre égard. Nous ne pouvons admettre que le Ministère, qui s'est engagé, auprès des élus régionaux notamment, à mettre en place une solution durable pour sauvegarder l'expérience pédagogique de DIWAN, contraigne aujourd'hui nos instituteurs à assurer la classe bénévolement.

Dans une récente interview à la presse, Monsieur MONORY a signifié que le déblocage de ce dossier relevait de votre seul arbitrage. Nous nous étonnons de ces propos puisque nous ne sommes pas en situation conflictuelle avec le Ministère de l'Education Nationale, des négociations ayant abouties à un compromis accepté par les deux parties. Quoiqu'il en soit, nous vous prions instamment, Monsieur le Premier Ministre, de faire en sorte que notre dossier soit désormais traité très rapidement par le Ministère de l'Education Nationale et conformément aux engagements pris, auprès des élus régionaux notamment.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Premier Ministre, l'assurance de nos sentiments respectueux.

André LAVANANT,
Président de DIWAN

strollañ hervez lezenn 1901 - niv. siset. 310 709 886 00033 - niv. jpe 9823

diwan montroules

Un comité de soutien DIWAN MONTRouLES s'est constitué à la fin de l'année dernière en vue de l'ouverture d'une école maternelle à la rentrée 1988-1989. Son président est Loïk CHAPEL, avocat bien connu sur la place de Morlaix et animateur de la branche bretonne de la Ligue Celtique.

Le premier contact établi avec le maire, J-J CLEAC'H, s'est avéré très positif puisque ce dernier a proposé à l'association le prêt de l'école Léon Blum, sous réserve d'un accord de la municipalité.

Un premier tour d'horizon à Morlaix et dans ses communes limitrophes a permis de constater qu'une dizaine de familles étaient intéressées, d'ores et déjà, par ce projet pour leurs propres enfants.

Financièrement parlant, l'association se devra d'assurer la rentrée de 5 000 F par mois. Plusieurs actions ponctuelles sont prévues à court terme : réalisation d'une brochure d'information incluant de la publicité commerciale, vente de pommes fournies par l'un des membres du comité, marchand de fruits et légumes ; participation à un Forum de la petite enfance, à Morlaix, les 7 et 8 mai. Mais la réalisation durable de ce projet impliquera des rentrées régulières, d'où l'idée de solliciter les amis de la langue bretonne de la région de Morlaix pour des virements mensuels automatiques, même si la somme est modeste (30 ou 50 F).

Puisque l'état français n'assume pas sa responsabilité en matière d'éducation, n'appartient-il pas aux Bretons eux-mêmes d'assurer l'éducation de leurs enfants dans la langue du pays ?

Pour tout renseignement, écrire à :

Per MAYER-DANTEC
18 rue Saint-Charles
29210 MONTRouLES/MORLAIX

Pour tout versement :

Skol Diwan Bro-Vontroules (Caisse CMB Pleyber-Christ - Compte 01086671140 - Clé 77)

-oOo-

STUMDI

PROGRAMME 1988

Istor Breizh

- Anavezoud gwelloc'h Breizh : 5 dewezh - 28.03 betek 01.04 - Treglonou - 1 950 L.
- Pemp kantved a roas he dremm da Vreizh : 2 dewezh - 16/17.03 - Treglonou - 950 L.
- Breizh hag an dispac'h gall (1789-1815) : 6 dewezh - 1/6.08 - An Oriant - 1 950 L.
- Istor ur gumun diwar hec'h anvioù lec'h : 5 dewezh - 20/24.06 - Treglonou - 1 950 L.

Kudennoù hiziv

- Dizolein ur vro war ar maes : Ar Menezioù Arre : 5 dewezh - 11/15.04 - Brasparzh - 1 950 L.
- An en-dro e Breizh : 5 dewezh - 13/17.06 - Treglonou - 1 950 L.
- Diskouezadur ha pellwelad an ekonomiezh e Breizh : 5 dewezh - 10/14.10 - Treglonou - 1 950 L.
- Al labour-douar e Breizh : 5 dewezh - 21/25.11 - Montroules - 1 950 L.

Brezhoneg

- Lennegezh, studi testennou, lennadur e brezhoneg : 5 dewezh - 24/28.10 - Treglonou - 1 950 L.
- Staj peurlustman e brezhoneg : 3 dewezh - 15/17.02 - Treglonou - 1 000 L.
- Staj war ar c'helenn Brezhoneg : 3 dewezh - 4/6.04 - Treglonou - 1 000 L.
- Staj stummañ animatourien kampoù hanu : 3 dewezh - 4/6.04 - Treglonou - 1 000 L.
- C'hoariva ha brezhoneg komzet : 7 dewezh - 10/16.07 - Treglonou - 2 000 L.
- Natur ha brezhoneg : 7 dewezh - 10/16.07 - Treglonou - 2 000 L.
- Deskiñ ar Brezhoneg a-basennoù : 20 dewezh e peder sizhunvezh distag - 1 950 L :
 - * An Oriant : 1/5.02 ; 2/6.05 ; 3/7.10 ; 5/9.12.
 - * Treglonou : 29.02/04.03 ; 30.05/03.06 ; 26/30.09 ; 28.11/02.12.
- Stajou brezhoneg epad ar vakañsoù : 3 pe 6 dewezh - Treglonou - 950 L pe 1 950 L.
- Staj K.E.A.V. : 10 dewezh - 20/30.07 - Skaer - 2100 L.
- Miswezh brezhoneg : ur mis - 04/29.04 - Treglonou - 7 000 L.
- Staj brezhoneg An Oriant : 6 dewezh - 01/06.08 - An Oriant - 1 950 L.

Histoire de la Bretagne

- Mieux connaître la Bretagne : 5 jours du 28.03 au 01.04 à Trégolonou - 1 950 F.
- Cinq siècles qui firent le visage de la Bretagne (l'arrivée des Bretons) : 2 jours les 16.03 et 17.03 à Trégolonou - 950 F.
- La Bretagne et la Révolution (1789-1815) : 6 jours du 01.08 au 06.08 à Lorient - 1 950 F.
- Histoire d'une commune à travers les noms de lieux : 5 jours du 20.06 au 24.06 à Trégolonou - 1 950 F.

Problèmes contemporains

- Découverte d'un pays rural en mutation : les Monts d'Arrée : 5 jours du 11.04 au 15.04 à Brasparths - 950 F.
- L'environnement en Bretagne : 5 jours du 13.06 au 17.06 à Trégolonou - 1 950 F.
- L'Économie Bretonne : 5 jours du 10.10 au 14.10 à Trégolonou - 1 950 F.
- L'Agriculture Bretonne : 5 jours du 21.11 au 25.11 à Morlaix - 1 950 F.

Langue Bretonne

- Littérature, étude de textes, lecture en breton : 5 jours du 24.10 au 28.10 à Trégolonou - 1 950 F.
- Perfectionnement en Breton : 3 jours du 15.02 au 17.02 à Trégolonou - 1 000 F.
- Stage de pédagogie du breton : 3 jours du 4.04 au 06.04 à Trégolonou - 1 000 F.
- Formation d'animateur du centre de vacances bretonnantes : 3 jours du 04.04 au 06.04 à Trégolonou - 1 000 F.
- Théâtre et pratique du breton : 7 jours du 10.07 au 16.07 à Trégolonou - 2 000 F.
- Stage nature et breton : 7 jours du 10.07 au 16.07 à Trégolonou - 2 000 F.
- Apprentissage progressif du breton : 20 jours sur 4 semaines séparées - 1 950 F :
 - * Lorient : 01.02 au 05.02 ; 02.05 au 06.05 ; 03.10 au 07.10 ; 05.12 au 09.12.
 - * Treglonou : 29.02 au 4.03 ; 30.05 au 3.06 ; 26.09 au 30.09 ; 29.11 au 02.12.
- Stages intensifs durant les vacances scolaires : 3 ou 6 jours à Trégolonou - 950 F ou 1 950 F : 11/16.04 ; 12/15.05 ; 10/16.07 ; 11/13.11.
- Stage intensif de breton (1 mois) : 04/29.04 à Trégolonou - 7 000 F.
- Stage de breton de Lorient : 6 jours du 01.08 au 06.08 à Lorient - 1 950 F.

Teknikoù lavar ha video

- An doare da gomz ha da gaoud darempred gant skoazell ar selled-ha-kleved : 21/25.03 - Treglonou - 2 600 L.
- C'hoariva ha teknikoù video : 5 dewezh - 29.02/04.03 - Lorient - 2 600 L.
- Ar video : un doare da gaoud darempred : 2 pe 5 dewezh - 14/18.03 - Treglonou - 2 600 L.
- Video ewid deraouidi : 5 dewezh - 7 gwech ar bloaz - St-Kadou - 3 500 L.
- Video : peurwellaad - 7 dewezh - 3 gwech ar bloaz - ST-Kadou - 5 100 L.
- Fotograferezh, savadenn son ha skeudenn : 5 dewezh - 06/10.06 - Treglonou - 2 600 L.

STUMDI - Bourk Treglonou - BP 22 - 29214 LANNILIZ
(Pg : 98.04.08.31)

Techniques d'expression et vidéo

- Stage d'expression orale et de communication avec support audio-visuel : 5 jours du 21.03 au 25.03 à Tréglonou ou du 16.05 au 20.05 à Lorient - 2 600 F.
- Initiation aux techniques vidéos et à l'expression théâtrale : 5 jours du 29.02 au 04.03 à Lorient - 2600 F.
- Stage vidéo : 2 ou 5 jours du 14.03 au 18.03 à Tréglonou - 2 600 F.
- Vidéo : initiation : 5 jours 7 fois dans l'année à Saint-Cadou - 3 500 F.
- Vidéo : perfectionnement : 7 jours 3 fois dans l'année à Saint-Cadou - 5 100 F.
- Photographie - Montage audio-visuel : 5 jours du 6.06 au 10.06 à Tréglonou - 2 600 F.

- o o -

LE C.U.A.B. VIENT D'EDITER UN NOUVEL AUTOCOLLANT!



Cet autocollant, bleu et vert, n'est ni plus ni moins qu'une rectification du logo que le "Conseil Régional" B4 voudrait imposer comme représentation officielle de la Bretagne.

C'est à nous, à vous de contrer le logo officiel qui ne représente que quatre départements. Pour cela, il suffit de diffuser au maximum, parmi vos relations, cet autocollant qui représente les cinq départements bretons. Il suffit de trouver ou créer dans chaque ville un point de vente.

Vos commandes sont à adresser soit au C.U.A.B. soit à ALTERNANTES pour un service plus rapide. Les chèques sont à libeller à l'ordre du C.U.A.B

ALTERNANTES: 19, rue de Nancy 44300 AN NAONED/NANTES
Peil. 40.93.04.98

Tarif: 5,00F le prix de vente à l'unité; 3,00F à partir de 50 unités

LIZHIRI

minorité et minorité...

Demad,

Mad ar jeu ?

Setu ul lizher gourc'hennoù da Ar Falz ewid an niverenn 57 diarbenn chañsoù Breizh en Europa. Duidius-marw eo ! Ha trugarez d'an Aotrou Pierre Bernard.

Bremañ, e galleg, setu ur preder bihannig diarbenn hor yezh hag ar galleg gant un testenn e "CNAC-Magazine" : CNAC-Magazine : bimestriel d'information artistique et culturelle édité par le Centre National d'Art et de Culture (Beaubourg - Pompidou). Merci pour Diwan !

Rien ne concerne la Bretagne, ou si peu, dans ce Centre National !

Bref. CNAC-Magazine sept/nov 87, rubrique Voir et Entendre, extrait de l'article de Werner Lambersy à propos des revues de Wallonie et du français :

«Au Nord, comme ailleurs, la vie des revues est difficile. Périodicité, distribution, recension font problème. (...) La vie des revues est importante : celle-ci montre aujourd'hui que le livre, c'est-à-dire la pensée, la sensibilité, l'éthique et l'esthétique, demain sera. A Bruxelles et en Wallonie, il s'agit d'un combat pour l'avenir immédiat, et au niveau de la France, du maintien des fonctions symboliques de la langue, c'est-à-dire de sauver un espace de liberté.

Ces "revues à voir" assurent une **permanence**, depuis plus de cinquante ans le Journal des Poètes ouvre ses colonnes à toutes les littératures, garde le contact entre les générations et rend fidèlement compte... Ces revues assurent une **recherche** (...) une **réflexion créative**, une **synthèse**, un **regard**»

J'oserais poser cette question, avec finalement un certain cynisme :

Le français serait-il si menacé, tant à ses frontières (Wallonie, Québec, etc...) qu'en son territoire lui-même (français) que cette menace nécessiterait -avec tant de moyens administratifs et financiers- la création d'un Ministère spécialement consacré à la francophonie ; que cette menace provoquerait (comme en Bretagne fin 19ème-début 20ème) des réactions telles que ces revues afin de "sauver un espace de Liberté"?

La langue française finirait-elle par subir ce que le breton a dû et doit encore subir ? (Je viens de voir aujourd'hui des placards sur les murs de Montparnasse protestant contre la mutation d'un prof de breton à Lille pour enseigner le français)

Verrons-nous bientôt à un symposium des langues et cultures minoritaires européennes : Breton, Français, même combat ?!

Dans le texte précité nous voyons la reconnaissance pour le français -et donc pour le breton en tant que langue également menacée- de la nécessité d'une réaction, "d'un combat pour l'avenir immédiat, du maintien des fonctions symboliques de la langue". Situation intéressante dans la mesure où la lutte pour la langue bretonne se trouve par là même, implicitement justifiée.

Munis d'armes différentes et inégales pour les deux langues, leurs fervents défenseurs se devront toutefois de "sauver un espace de liberté" commun, qui pourrait s'avérer tout simplement être l'espace européen.

Kalon, Kalonegezh !

Gaetan LEGRAND

* Werner Lambersy, Né à Anvers, vivant à Paris, écrit de nombreux recueils poétiques et a participé à la réalisation de différentes anthologies de la poésie française et francophone.

- o o -



Miz here 1987 Mois d'octobre 1987

Mikael Kerne

a ginnig deoc'h
daouezeg ganaouenn
karantez ha frankiz enno

Vous propose
douze chansons
d'amour et de liberté

ton nom — Heest da eue — Le chemin de ton nom — Heest da eue — Le chemin de ton nom —

Prix (Lars) 80 par gramophone 2-pistes 95 en bijouets 23 vit. 15 par gramophone 48 vit.
Prix (francs) 80 ou avec un tract d'envoi le disque 23 francs ou la cassette 40 francs

18 avenue / rue Drupe-de-Lima
56100 Aa Orvaux / Lorient
Bretagne - Bretagne - Bretagne
Tél. 9771 48 43

Ann
Chemin
Nom
Adresse

a ginnig : adresses tout phonèmes demandes :
adresses tout phonèmes adresses tout phonèmes coordonnées de disque
Requiesce ou réquiesce tout phonèmes coordonnées 10 de la cassette
Demand / Date 17-joint ou découpe d'un mandat de
Ses / Signature

le sgen-cfdt 22 pour la promotion du breton

SGEN-CFDT 22
Centre Charner
B.P. 460
22008 SAINT BRIEUC
Tél : 96 94 23 21

Saint-Brieuc le 4.1.88

A la suite de la lecture du n° 58/59 sur les écoles bilingues en Bretagne, nous souhaitons vous communiquer les informations suivantes.

Le SGEN-CFDT participera à une réunion de travail avec le recteur d'académie le 8 janvier sur l'enseignement des langues et cultures régionales.

Le SGEN-CFDT lance un appel (ci-joint) pour la défense et le développement des langues et cultures.

Le SGEN-CFDT, a pour les élections qui ont eu lieu le 3 décembre, et dans un journal adressé à tous les instituteurs et institutrices du département, défendu le droit à l'enseignement du Breton.

C'est pourquoi, bien que non cité dans le n° spécial sur les écoles bilingues, le SGEN-CFDT, avec ses adhérents est prêt à participer d'une manière active à la défense du droit à l'enseignement bilingue.

Pour le C.E.

Ph. COLAS

-o-o-

Le SGEN-CFDT lance un appel pour la défense et le développement des langues et cultures. Il prendra l'initiative de proposer ce texte à toutes les personnalités, à toutes les organisations culturelles, syndicales, politiques et associatives

Laisserons-nous mourir nos langues et nos cultures ?

La France est un espace pluriculturel. Or, l'Etat continue à mener une politique d'assimilation linguistique et culturelle, refusant à nos langues et à nos cultures la place à laquelle elles ont droit dans l'enseignement, les médias, la vie publique et l'économie. Cette politique à courte vue, qui nie le caractère positif du bilinguisme, qui laisse se faire l'invasion des médias par les productions américaines, risque à terme d'entraîner la mort de nos langues et de nos cultures, territorialisées ou non.

Les mesures diverses, prises notamment dans le domaine de l'enseignement, n'ont jamais été sérieusement appliquées, même quand une demande existe. La décentralisation et la régionalisation n'ont en fait rien changé : l'Etat continue à ne pas honorer les droits de nos langues et de nos cultures, même quand au niveau régional s'exprime une volonté unanime en faveur de mesures concrètes (vote unanime en 1983 de l'Assemblée Régionale de Corse pour l'enseignement du corse ; unanimité en mai 1987 du Conseil Régional de Bretagne pour l'intégration de "Diwan" au service public).

Seule une politique résolument volontariste peut assurer à nos langues et à nos cultures, non seulement leur maintien, mais aussi le développement de leur usage dans toutes les occasions de la vie quotidienne, par toutes les techniques existantes ou à venir, en encourageant leur pratique dans toutes les formes de création. C'est pourquoi les SCEN-CFDT lance un appel pressant à toutes les forces culturelles, syndicales, politiques et associatives pour que soit voté dans les plus brefs délais un statut global, souhaité par de nombreuses organisations, donnant à nos langues et à nos cultures leur place dans tous les aspects de la vie sociale et dans tous les réseaux de communication.

Ce statut est une impérieuse obligation pour que la France ne soit plus une exception parmi les Etats européens qui reconnaissent l'ensemble des langues et des cultures existant sur leur territoire, pour qu'elle honore les conventions et accords internationaux qu'elle a signés, pour qu'elle se mette en conformité avec la résolution votée récemment, en octobre 1987, par le Parlement européen.

Après la mise en place des mesures de décentralisation, c'est au niveau régional que la mise en oeuvre du statut de nos langues et de nos cultures pourra devenir effective ; d'ores et déjà, les régions doivent assumer pleinement leurs responsabilités dans ce domaine. C'est pourquoi, le SCEN-CFDT appelle toutes les organisations précitées, les populations, les individus à veiller à ce qu'aux niveaux régional, départemental et local, la résolution européenne, le statut une fois voté, soient effectivement appliqués, à élaborer une politique de développement prenant en compte nos langues et nos cultures notamment lors de l'élaboration des schémas régionaux des formations.

Ce n'est qu'en affirmant résolument l'identité linguistique et culturelle des régions que l'on pourra véritablement impulser une réelle politique de développement. L'existence d'une création dans tous les domaines de la vie culturelle, non seulement créera des emplois, mais rendra la population des régions plus apte à assurer son développement, et permettra d'éviter les déséquilibres au niveau européen, lors de la mise en application de l'Acte Unique Européen en 1992.

C'est pourquoi le SCEN-CFDT invite toutes les forces culturelles, syndicales, politiques et associatives à lutter ensemble pour les droits linguistiques et culturels.

-oOo

BUAN HA BERR

"Karantez etrezo" - Setu titl un danevell-bolis skrivet gant My Skaouidig e kaver e niverenn 106 Brud Nevez - Enni iwe ur penad diwarbenn niverennoù 4, 5, 6 ha 7 eus Skol Vreizh.

-oOo-

"Beva 'n eur gana", setu titl ar bladenn newez embannet gant "Al Leur Nevez", "Brud Nevez", "Skol Uhel ar Vro" ha savet gant Loeiz Ropars. Setu un eurwezh kanouennoù ha rimodelloù dreistoll ewid ar re yaouank med iwe ewid ar re a zo chomet yaouank.

Kanet eo ar rimodelloù eus an tu A gant Loeiz Ropars e-hunan. War an tu B n'ema ket e-hunan kén o kanañ, skoazellet eo gant Katrin Guern, Gilbert Philippe, Per-Yann Motreff ha Dominique Gicquel.

Setu un teñzor dastumet gant ar re war an oad ewid ar re yaouank. Ouzhpenn-se e vez kavet e-kreis golo ar bladenn testenn ar rimodelloù hag ar c'hanaouennoù e brezhoneg hag o zroidigezh e galleg.

-oOo-

Prochains salons et festivals du livre organisés en Bretagne :

- Du 5 au 7 février 1988, à Nantes, 3ème Festival du Livre à Nantes, "Le tour du monde en 20 000 livres" (les littératures étrangères, en 1988 : Argentine et Uruguay). Renseignements Festival du Livre à Nantes, tél. : 40.35.39.36.

- Du 4 au 6 mars 1988, à Saint-Brieuc, au Centre d'Action Culturelle, 8ème Festival du Livre en Bretagne. Renseignements : Mme Nicole Meyer-Vray, Bibliothèque Municipale, 44 rue du 71ème R.I., 22000 Saint-Brieuc, tél. : 96.61.91.72.

-oOo-

Deiziataer 1988 Skol an Emsav e brezhoneg penn da benn a vez kenniget deoc'h evel beb bloaz gant aleizh a ditouroù ennañ.
35 lur an tamm + 15 % frejoù kass.

L'agenda 1988 de Skol an Emsav entièrement en breton vous est proposé comme chaque année. Il contient un grand nombre de renseignements.
35 F l'unité + 15 % de frais de port.

Skol an Emsav - 8 rue Hoche - 35000 ROAZON/RENNES.

-oOo-

En prenant Le Pays Nantais pour thème du numéro 41-42-43 de sa revue LE LIAN, la Fédération Culturelle de Bretagne Gallèse a voulu rappeler que la situation actuelle ne saurait être tenue pour définitive. La Loire-Atlantique reste bretonne, l'étude de différents aspects de son patrimoine culturel est là pour le rappeler.

Ce numéro insiste sur :

- La richesse lexicologique du gallo du pays nantais (Serge Jouin et Jean-Luc Ramel).
- L'intérêt de l'étude détaillée des calvaires de Loire-Atlantique (Albert Poulain).
- La toponymie en pays nantais (Yann Mikael).
- Les rubriques habituelles "écrire le gallo", "vous avez la parole", "chant" sont également orientées vers notre thème.

Le CUAB et sa nouvelle radio "Alternantes" rappellent leur programme et présentent leurs activités.

De même, les contes et nouvelles ont été écrits par des auteurs de cette région.

Enfin, LE LIAN fait le point sur la situation du romanche en Suisse (Jean-Luc Ramel).

Pour se procurer LE LIAN n° 41-42-43, écrire en joignant 50 F + 12,30 F de frais de port à : BRETAGNE GALLESE - Le Bourg - 56430 CONCORET. A noter, un tiré à part a été édité, intitulé : Calvaires de Loire-Atlantique au prix de 15 F.

-oOo-

Deuet eo er-maes "Bugale Berlobi I : Brud an Dreued", skrivet gant Per-Jakes HELIAS hag embannet gant Engleo Breiz.

"Bugale Berlobi" a zo bet embannet e galleg dindan an anv : "Les autres et les miens". 190 pajenn - 86 lur.

-oOo-

Newez embannet gant Brud Nevez "Guragez" testenn ar pezh c'hoariva diwezheg krouet e mis Gouhere e Landernew epad Gouelioù Kann al Loar gant Remi Derrien ha Strollad C'hoariva Penn-ar-Bed. 52 bajenn - 35 lur.

Mesidou - 40 rue ar Republik - 29200 BREST

-oOo-

Kennig ar ra deomp Ober ha Mouladurioù Hor Yezh binvioù newez ewid deskfin ha gwellaad ar yezh :

* Mont war-raok gant ar brezhoneg. Ul levr 104 fajennad gant 27 pennad brezhoneg, poelladennoù ewid a re a zo o prientiñ ar vachelouriezh - 65 lur.

Hor Yezh - 10 plassenn Charles Peguy - 29260 LESNEVEN.

* "Herve ha Mora" (levrenn 1) : diw gasetenn. Komzoù gant Sylvie ar Moal, Riwanon Kervella ha Yann Desbordes, heuliet gant sonerezh ha trouzioù - 120 munud - 98 lur.

Ober - Gwaremm-Leurven - 22310 PLUFUR.

-o-o-

-o-o-

DECLARATION DU COMITÉ DIRECTEUR DU CELIB

Le Comité Directeur du CELIB, réuni à Rennes le 4 juin 87, se déclare vivement préoccupé par la situation culturelle en Bretagne, situation qui risque de se dégrader d'une manière inquiétante et dangereuse.

1. Le Comité Directeur du CELIB déplore les retards apportés à la solution du problème des écoles DIWAN, à l'avenir desquelles la population bretonne est extrêmement sensible. Au cas où le pouvoir refuserait d'assumer, en matière d'enseignement breton, les responsabilités qu'il entend se réserver, le Comité Directeur du CELIB demande au Conseil Régional et aux Conseils Généraux de prendre ces écoles en charge, assurant ainsi la liberté régionale de l'enseignement, dans le sens de la décentralisation déjà amorcée.

2. Le Comité Directeur du CELIB demande au Ministère d'accorder aux Universités l'habilitation, qui lui a été mainte fois demandée, à délivrer un DEUG de Breton. Un nouveau refus, alors que cette création n'a aucune incidence financière, ne pourrait être interprété que comme une décision idéologique. En accord avec une évolution générale en Europe vers une plus grande liberté culturelle, le Comité Directeur du CELIB insiste auprès du Ministère pour que ce DEUG de Breton soit, sans plus tarder, accordé.

3. Le Comité Directeur du CELIB se déclare ému des informations selon lesquelles le concours de CAPES de Breton pourrait ne pas avoir lieu en 1988. Un retour en arrière sur ce

terrain, pour un diplôme qui n'a que deux ans d'existence, alors que les besoins en enseignants sont très grands, serait très sévèrement jugé par l'opinion publique bretonne. Le CELIB espère que le Ministre évitera sur ce point une décision négative.

4. Le Comité Directeur du CELIB demande au Ministère d'assurer la continuité de l'enseignement du breton et de ne pas mettre cet enseignement en danger par des mutations dommageables, sur ce plan, tant pour les élèves que pour leurs professeurs. Il se réserve d'intervenir près du Ministère sur des cas qui lui ont été signalés.

Assemblée Générale du C.U.A.B.
(Comité pour l'Unité Administrative de la Bretagne)

L'Assemblée Générale du C.U.A.B. s'est tenue le 28 mars 1987 à Nantes.

Pour renforcer l'action du Comité il a été décidé de former différentes commissions. Déjà fonctionne une commission économie. Il est prévu la formation d'autres commissions : action, propagande. Plus particulièrement une commission devra préparer une fête de la Bretagne qui aurait lieu dans le courant de l'année 1988.

L'Assemblée a continué à être informée du projet de radio associative fondée conjointement par Nantes Écologie et le C.U.A.B.

Les émissions devraient commencer fin avril.

Parmi les divers points discutés a été posé le problème des liaisons du C.U.A.B. avec les autres régions de Bretagne. En effet, le C.U.A.B. qui regroupe près de 80 organisations ne concerne pas seulement le pays nantais mais la Bretagne dans son ensemble.

On a aussi procédé au vote pour l'élection des 12 membres de la Commission permanente.

Ronan Dantec (Nantes Écologie) assure la présidence du C.U.A.B.

3/3/87

Y. Ch. Jarl

-o-o-

"Darvoudoù brezel va Horn-Bro : 1944" setu titl levr diwezañ Visant SEITE, ennañ daou bennad hir skrivet gant e c'hoar MARI hag e vreur JOB. Kontañ a ra deomp el levr-mañ ar bresel diwezañ e mis Eost 1944 e parresioù Rosko, Kastell-Paol, Santeg, Kleder. Gwelet e vez mad, dre an darvoudoù mantrus c'hoarvezet d'ar mare-se, buhez ha marw an dud eus ar bobl o kemer perzh e istor o c'horn-bro.

Pris al levr : 70 F - Visant SEITE - Ti-Carré - 29150 KASTELLIN (CCP 544-22 NANTES/NAONED)

-o-o-

Savet ez eus bet e-diabarzh Skol-Uhel ar Vro ur Greisenn Enklask war an anvioù-lec'h hag ar panelloù-heñchañ.

Pal ar Greisenn-mañ 'zo skoazellañ ar c'humunioù pe n'eus forzh pessort strollezh all, a vefe prest da lakaad staliañ panelloù diwezheg brezhoneg/galleg. Euid kement-mañ em a peoues embann ul levrig bruderezh hag a zo moñañ ressew digant : SKOL UHEL AR VRO - B.P. 66A - 35031 ROAZON CEDEX.

Une Commission de Toponymie et de Signalisation a été créée au sein de l'Institut Culturel de Bretagne.

Cette Commission a pour but d'aider les communes et toute collectivité qui seraient prêtes à faire poser une signalisation bilingue breton/français.

Dans ce but elle vient d'éditer une brochure d'information qu'il est possible de se procurer auprès de l'INSTITUT CULTUREL DE BRETAGNE, BP 66A, 35031 RENNES CEDEX.

-o-o-

Paru dans AN BANER KERNEVEK - May 1987 - N° 48 :

Patrick Hervé, "Chevaux de Bretagne", Skol Vreizh, 6 rue Longue, 29210 Morlaix, Bretagne, 1986, 45 F.

A delightful book in French of 84 pages, an evocation of the horse in Breton history with numerous old photographs and prints - if only we in Cornwall had some such similar organisation to work on and produce such brilliant monographs on the many varied facets of Cornish life. Also produced with this issue an impressive wall map of Brittany 50 X 65 cm, 89 F. Send for this (and full list) from Skol Vreizh at the above address.

-o-o-

Le traditionnel Séminaire de Pâques de la JEUNESSE DES COMMUNAUTÉS ETHNIQUES EUROPÉENNES, s'est tenu pour la première fois à Strasbourg du 11 au 16 avril 1987. Organisé par les Jeunes de l'Elsass Lothrin-gischer Volksbund, et à proximité des instances européennes cette rencontre a atteint des records de participation : 107 jeunes appartenant à des groupes aussi divers que les Sud-Tyroliens, les Catalans, les Bretons, les Frisons, les Slovènes, les Flamands, les Alsaciens-Lorrains...

L'année prochaine, le Séminaire de Pâques se tiendra à Brixen, au Tyrol du Sud. Les jeunes intéressés pourront s'adresser au nouveau secrétaire : Philippe BEYER ; La Fontaine Straße-21 ; F 67550 VENDEHEIM (tél. 88.69.57.84).

Le droit des peuples européens à leur autonomie dans leur pays natal est de plus en plus remis en question par des données politiques et écologiques, qui ignorent des frontières régionales, celles des districts et des états existants. La préservation de la paix, la protection de notre environnement tout comme la solution des questions économiques ne sont possibles que dans le cadre d'une collaboration transfrontalière et internationale. En ce sens, la construction de l'Europe voit une chance pour les peuples.

Préserver le droit d'exister et le droit à l'identité des communautés ethniques suppose que cette Europe soit construite d'une manière décentralisée et fédéraliste. Entre autres, il faut donner aux régions d'après le principe de la subsidiarité une large autonomie. Ce n'est qu'ainsi que le maximum de démocratie sera garanti et que les pouvoirs seront proches des citoyens ainsi que c'est le seul moyen d'assurer la diversité culturelle et linguistique.

C'est ce qui représente la richesse et donne la possibilité d'exister à l'Europe. La jeunesse des Communautés Ethniques en tant qu'organisation mère des différentes organisations de la jeunesse des communautés ethniques et minorités européennes pense que l'idée européenne et régionale sont complémentaires. Donc le devoir de la Jeunesse des Communautés Ethniques Européennes doit être de lutter pour une "Europe des Peuples et des Régions", qui permet aux communautés ethniques individuelles et aux minorités de s'épanouir librement et de préserver leur identité.

-o-o-

E-barzh BRUD NEVEZ Nv. 104 ur studiaden a-boues kenañ kaset da benn gant Fañch BROUDIG : 1550 000 brezhoneger a zo en Breizh-Izel med piw int 7"

Académie de Paris : interdiction et licenciement.

Cette année encore (malgré les engagements du Rectorat du 28/8), les cours de breton sont purement et simplement INTERDITS. Raisons invoquées Rue Curial (10/9) : pas de crédits (M. Couturier) ; l'unique professeur de breton de l'Académie (à temps plein de breton pendant des années) doit enseigner l'anglais puisqu'il a été titularisé (malgré lui) en anglais - il n'a jamais enseigné l'anglais en 10 ans de service ! (M. Poupineau et Mme Marananchi). L'enseignant, Ronan TRENEL, diplômé de breton, refuse de se faire le complice de la destruction des rares cours de breton de l'Académie et est menacé de licenciement.

Académie de Versailles : mutation-sanction annulée !

Suite à l'intervention des syndicats, de 100 parlementaires, de 3 ministres et du Conseil Régional de Bretagne, M. MONROY est finalement revenu sur sa décision de muter Serj RICHARD, professeur de breton et uniquement de breton, sur l'Académie de Lille pour y enseigner le français - après 7 mois de lutte !

Le Recteur accepte de réouvrir les cours de Plaisir (78), de Massy (91) et de Nanterre (92), mais persiste, contrairement à l'avis du ministère, à vouloir le titulariser en français, alors qu'il est licencié de breton.

Pour tout renseignement contacter : l'A.P.L.B. (Association des Professeurs de Langue Bretonne) - 13 bis rue Garibaldi - 93400 SAINT OUEM - (tél : 46 06 89 67 ou 43 64 24 47).

-o-o-

Kendalc'h Keltieg Etrevroadel 1988 a vo dalc'het e NEWQUAY, e Kernew-Veur, eus al fun 4 d'ar Sadorn 9 a vis Ebrel. Danvez ar C'hendalc'h a vo "AR BED KELTIEG HAG AR MOR/AN BYS KELTEK HA/N MOR". Bemez e vo presegennoù hag abadennoù er Great Western Hotel. Pris pep devez a vo war-dro 25 Lur saos dre zen, en ur gambr doubl (lojeis, boued...). Evid kaoud ressissadurioù, skrivañ da :

Loïk CHAPEL
5 straed Berlioz
29210 PLOURIN MONTROULES

-o-o-

Embannet gant Embannadurioù AL LANV ul levr a-vent-vras (21 X 29,7 cm) ennañ un istor bannoù-treset savet gant Erwan KERVELLA ha skeudennaouet gant TUDU. E anv "KALA-MAE" - 48 pajennad - golo e liw - Pris : 56 Lur (+ 11 Lur misoù-kass).

AL LANV - 59 hent Kerdonioù Vihan - 29000 KEMPER

-o-o-

Deuet eo er-mees "Ur levrad lesanöueu a Vro-Gwened", ul levr a 212 pajennad skrivet gant Mikael MADEG skeudennet kaet gant Reun AN HONSEG hag embannet gant BRUD NEVEZ - 70 Lur.

"Ar Seiz posubl", eil levr danevellou Mikael MADEG a zo deuet er-mees ive, 13 danevell ennañ hag ur ragskrivad diwar ar c'hudennoù en deus ur skrivagner evid skrivañ ha bezañ embannet e brezhoneg. Embannet eo gant BRUD NEVEZ - 176 p. - 84 Lur.

E niverenn 110 BRUD NEVEZ, ur pennad 40 pajennad Mikael MADEG : "Studia anoioù Bro-Leon" hag ar pennad (4 fajennad) gant A. AR MERSER diwarbenn doareoù ober Skol Uhel ar Vro.

Hag evid echuiñ ; embannet eo bet ive gant Ar Helenner. Engleo Breiz ul levrig c'hwec'h pajennad ha tregont diwar bluenn... Mikael Madeg, un daou-zeg tressadern fentus ennañ savet gant Joël-Jim SEVELLEC (26 Lur).

Goulennit an oll levrioù-mañ digant MESIDOU (Engleo Breiz, Brud Nevez, Ar Skol dre Lizer, Ar Helenner, Ar Skol Vrezhoneg, Ar Gelennerien Vrezhoneg...) 40 ru ar Republik - 29200 BREST.

-o-o-

Prochains Salons et Festivals du livre en Bretagne :

* Les 18 et 19 juin, à Saint-Malo, au Palais du Grand Large. VIII^e Festival de B.D. de Saint-Malo, thème : le roman policier. Renseignements : M. Jacques Plouët, S.M.A.C., BP 147, 35408 Saint-Malo Cedex. Tél. : 99 40 71 11.

* Du 15 au 17 juillet, à Concarneau, au Centre d'action culturelle. Salon du livre maritime. Renseignements : Salon du livre maritime, BP 334, 29183 Concarneau Cedex.

* Du 15 au 17 juillet, à Brasparts, 5^e Salon du livre ésotérique et symbolique. Renseignements : Syndicat d'initiative, 18 rue de la Mairie, Brasparts, 29190 Pleyben.

* Du 6 au 15 août, au Château de Trévez, en Saint-Goazec, 2^e Salon des romanciers bretons. Renseignements : Comité d'animation du domaine de Trévez, 29163 Saint-Goazec. Tél. : 98 26 82 79.

* Du 19 au 22 août, au Château de Trévez, en Saint-Goazec, 1^{er} Salon du livre de nature. Renseignements : Comité d'animation du domaine de Trévez, 29163 Saint-Goazec. Tél. : 98 26 82 79.

-o-o-

Faites découvrir vos collections :

Le Domaine de Trévez organise le 20 mars 1988 une journée "Collections" en collaboration avec l'association des collectionneurs du Centre-Finistère, "Sur les traces de François JONCOUR".

Renseignements auprès du Comité d'Animation de Trévez au 98.26.82.79 ou de M. Max MUSSET au 98.81.83.70.

L'intérêt des langues minoritaires

M. C. de Loudéac (CÔtes-du-Nord) :

* Succès du ministre Pasqua dans ses négociations pour la libération des otages français. Élément déterminant : le secret qui a pu être gardé par l'utilisation de la langue corse entre le ministre et ses émissaires corses. François Yvinec est empêtré dans les pièges de la mafia colombienne. Il arrive à leur échapper en se servant de la langue bretonne avec ses amis qui organisent le retour dans un secret total.

Durant la dernière guerre, les maquis et résistants de Jersey s'expriment en dialecte normand local, roulant dans la farine les occupants allemands qui n'y comprennent rien. Même situation chez les résistants bretons qui em-

pioient la langue bretonne en Bretagne contre les Allemands et à Londres quand ils se méfient des Anglais !

Quinze millions de Hollandais s'expriment en néerlandais. Langue minoritaire en Europe, personne ne prend la peine de l'apprendre. Résultat : les tractations commerciales hollandaises sont redoutablement efficaces car le secret est bien gardé au départ. Ensuite, comme chaque Hollandais parle également l'anglais avec l'extérieur, les Hollandais s'imposent partout. A comparer avec ceci, paru dans O.F. du 17 décembre 1987 : DEUG de breton refusé, DEUG de corse et de catalan accepté. En France, la politique et l'éducation nationale en sont toujours au XIX^e siècle. *

Paru dans "Le courrier des lecteurs" de Ouest-France (12/01/1988)

EDITO (p. 1 et 2)

BUHEZ AR FALZ

- Section de Nantes (p. 3 et 4)
- Justice française pour un Corse (p. 5 et 6)
- Menaces sur le breton dans les collèges (p. 7 et 8)
- Antiracisme (p. 9 à 12)

BODADEG VEUR AR FALZ 1987

- Danevell oberiantisoù (p. 13 à 20)
- Commission A (p. 21)
- Commission B (p. 22 à 24)
- Commission C (p. 25 à 27)
- Commission D (p. 28 à 30)

RENCONTRES DE BAYONNE

Langues régionales et enseignement public (p. 31 à 34)

L'EUROPE DES PEUPLES

Résolution adoptée par le Parlement européen
en faveur des langues minorisées (p. 35 à 38)

DOSSIER PEDAGOGIQUE

Compte-rendu d'un travail en maternelle sur
le thème des rivières (p. 39 à 62)

KANAOUENNOU

Son ar pesk burzhudus (p. 63 et 64)

RENTAN-KONT EUS STAJ AR FALZ (p. 65 à 81)

LEVRIOU (p. 82)

KELEIER DIWAN

- Euroskol (p. 83)
- Stajoù ha vakañsoù brezhoneg (p. 84)
- Lettre ouverte au Premier ministre (p. 85)
- Projet Diwan-Montroules (p. 86)

STUMDI (p. 87 et 88)

LIZHIRI (p. 89 à 92)

BUAN HA BERR (p. 93 à 100)